

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
 Un an fr. 10.80
 Six mois 5.40
 Trois mois 2.70
 Un mois —.80

Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

50 cent. la ligne
 Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
 Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

— LUNDI 22 JUIN 1908 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de chant

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition à 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.
 Chœur mixte de l'Eglise catholique chrétienne. — Répétition à 8 heures du soir.

Sociétés de gymnastique

Hommes. — Exercice, à 8 1/2 h., au local.
 Réunions diverses
 Cercle abstinant (rue de la Serre 38). — Assemblée lundi, à 8 heures du soir.
 Ordre indépendant international des Bons-Tempériers, I. O. G. T. « La Montagne N° 34 ». — Réunion tous les lundis soir, au Vieux-Collège.

— MARDI 23 JUIN 1908 —

Sociétés de musique

Musique l'Avenir. — Répétition mardi, à 8 heures et demie du soir, au local (Café des Alpes).
 Harmonie Tessinoise. — Répétition à 8 heures et demie du soir au local.

La Persévérante. — Répétition à 8 heures et demie au local (Café Bâlois).
 Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition, à 9 heures du soir, au local (Café Droz-Vincent). Par devoir.
 Grütli-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
 Céclienne. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.
 Helvétia. — Répétition partielle, à 8 1/2 h.
 Frohsinn. — Gesangstunde, um 9 Uhr

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section -- Exercices, à 9 h., à la Halle
 Réunions diverses
 I. O. G. T. (Neutre) « Loge l'Avenir N° 12 » — Assemblée mardi soir, à 8 1/2 heures, au Restaurant antialcoolique (Place de l'Ouest).

LA CRÉMATION

L'inhumation des morts est nuisible aux vivants

Au moment où la question d'incinération des morts est discutée chez nous et où nous sommes à la veille d'installer un four crématoire, on lira sans doute avec intérêt l'article que consacre à ce sujet, dans le « Journal », M. Paul Margueritte.

Si l'est une question à laquelle tout être humain doit s'intéresser, c'est bien celle de savoir ce qu'il deviendra, une fois franchi le grand pas et entré dans la nuit sans étoiles, sans lune, et sans réveil, dans le grand silence de la mort.

Et cependant la plupart d'entre nous non seulement s'abstiennent de fixer sur ce point leurs dernières volontés, mais n'en parlent qu'avec répugnance et évitent de s'y attarder. Rares sont ceux qui prennent leurs dispositions suprêmes. La grande masse ajourne, s'en remet à la coutume, élude une préoccupation qui l'angoisse.

C'est que, selon le mot de La Rochefoucauld, le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. Nous nous détournons du gouffre où nous savons bien que nous tomberons un jour. La plupart des religions et les antiques légendes ont peuplé le sommeil définitif de cauchemars et de terreurs, visions rouges de flammes, ténèbres glacées, oppression du sépulcre noir.

Regardons cependant la mort en face et le fantôme s'évanouira. Elle n'est rien en elle-même. Délivrée du cortège de pleureuses que sont nos propres regrets et les douleurs de ceux qui nous aiment, affranchie de la souffrance physique causée par l'accident brusqué ou certaines maladies, elle ne devrait pas plus nous effrayer que de voir un enfant fermer les yeux et descendre dans un calme repos sans songes.

Ce qui pourrait à juste titre nous obséder, c'est l'horrible survie souterraine de ce qui fut notre habit de chair, notre forme ravagée; et il dépend de nous d'échapper à cette hantise en consentant à l'immédiate destruction du brasier.

L'incinération n'a cours de loi en France que depuis une vingtaine d'années. Ce ne fut pas sans peine qu'elle obtint droit de cité et elle lutte aujourd'hui encore contre beaucoup de résistances administratives, de préjugés ou d'intérêts commerciaux. Mais enfin, elle existe, elle fonctionne, et bien que le crématoire du Père-Lachaise, à Paris, ne réalise pas encore l'idéal souhaité, elle constitue un tel progrès au point de vue moral, de tels avantages pour l'hygiène et la salubrité qu'on a peine à comprendre qu'elle n'ait pas rallié encore toutes les préférences.

Ce n'est pas trop dire, en effet, que de répéter ceci simplement: Les cimetières regorgent, les morts infectent les vivants. Les fosses communes sont des pourrissoirs hâtifs où les tristes dépouilles n'attendent même pas d'être retournées à la terre, et sont déterrées pour aller engraisser des cimetières hors Paris.

Certains de nos champs des morts ne sont plus qu'un amalgame de boue humaine que les pluies véhiculent en contaminant les sources inférieures. Empoisonnement des eaux, miasmes putrides de l'air, germes microbiens de toute nature, charniers formant le sous-sol parisien, voilà ce que nous devons à l'ancienne coutume juive et chrétienne de l'inhumation.

L'antiquité en brûlant les restes, fut moins barbare que nous, qui vouons le corps des êtres aimés à la pourriture et à la fétidité, aux innombrables transformations du tombeau.

Répugnance inexplicable

Chez ceux qui se tiennent pour libérés de toute emprise religieuse, on se heurte souvent à une répugnance inexplicable pour la crémation. Ils vous répondent: «Après tout, ça m'est égal, on fera de moi ce qu'on voudra». Et ils savent que les leurs, fidèles à la coutume, les descendront dans la fosse. D'autres invoquent le souhait d'un repos paisible sous le gazon, comme s'ils croyaient vraiment que le repos attend leur enveloppe charnelle inaninée.

Plus je cherche à me rendre compte des raisons obscures qui éloignent la masse de la dispersion par le feu, plus je crois y voir la puissance des images reçues dès notre enfance, transmises par l'éducation. N'en doutez pas: ce n'est pas en vain qu'on nous a fait peur, tout petits, en nous parlant des flammes du purgatoire et de l'enfer, des supplices temporaires ou éternels, des brisiers démoniaques. Malgré nous, la chambre ardente du four crématoire nous paraît l'antichambre des tortures divines.

Nous craignons de souffrir dans cette fournaise, parce qu'acceptant mal l'idée que tout finit avec le dernier souffle nous aspirons à une sorte de survie mystérieuse dans notre matière déjà décomposée. Puis, la terreur de se réveiller vivant — pas longtemps! — dans la tourmente des flammes, comme si un réveil entre les quatre planches de bois dur n'était pas plus affreux...

Il y a un autre sentiment aussi, respectable envers ceux que nous pleurons, moins désintéressé envers nous-mêmes. L'idée de cette combustion rapide nous blesse en sa brutalité. Quoi, en cinquante minutes au plus, rien ne subsistera qu'un peu de cendre minérale blanche de ce qui a été un être cher, un univers de pensées, de sentiments, la vie dans sa noblesse, sa force, sa beauté! Eh oui, cela est affreux. Mais prenons-nous-en à la mort. Que ce soit en une heure, que ce soit en cent ans, elle détruit inexorablement ce qui fut un libre corps agissant et pensant au soleil.

Et nous aussi, cela nous indigné de disparaître si vite. Notre égoïsme, notre vanité se plaisent à garder au moins sous terre la place que tenait, étendu sur l'herbe, notre corps. Il nous semble que nous existons encore. Notre maison est petite, sans fenêtres, et une pierre plate qui porte notre nom la scelle à jamais. Mais nous y demeurons encore, et nous y recevons, de loin en loin, des visites de parents et d'amis.

Conception naïve, frivole et touchante, comme tout ce qui est vraiment humain, mais qui montre à quel point nous sommes dupes des idées toutes faites et des phrases convenues. Fange ou cendres; nous ne sommes plus nous-mêmes. On n'évoque les morts que vivants, exaltés dans le souvenir: leur image physique et morale est vraiment la seule chose qui mérite de subsister d'eux.

La mort, quand des regrets altruistes l'accompagnent, est et sera toujours une chose sombre et atroce. Et c'est pourquoi il est de notre dignité, il y va de la pitié et du respect même de la mort de libérer promptement de leur dépouille de corruption ceux que nous avons perdus.

Ceux à qui il a été donné de plonger leur regard dans l'horreur de la tombe ou de contempler la grave et flamboyante vision du four ardent n'hésiteront jamais. Le feu purifie. Sa puissance rouge, ses énergies saines et violentes germent les lois de la vie et de la mort.

Souhaitons que les progrès des idées facilitent de plus en plus l'incinération et re-

crute de nouveaux adeptes. En France, trois ou quatre crématoires fonctionnent. Il y en avait onze en Allemagne, treize en Angleterre, trente en Italie, autant en Amérique en 1906.

Ce ne sont pas cependant des pays moins religieux et moins moraux. Ils sont moins routiniers, voilà tout.

Paul MARGUERITTE.

Le futur président des Etats-Unis

Un colosse de 135 kilos

Par une belle soirée du mois de septembre 1907, le courrier du Pacifique, «Minnesota», jetait l'ancre dans le port de Yokohama. Une foule énorme se pressait sur le quai. Des fonctionnaires attendaient. Des photographes s'agitaient. Le vapeur américain allait débarquer un personnage important. Une barque accoste. Un colosse se lève. Son poids n'a d'égal que sa stature. Il saute à terre avec une légèreté imprévue et le canot, délesté, rebondit joyeusement, soulevant comme une plume son équipage de petits Japonais. La foule s'écarte devant le géant redoutable. Sa force impressionne, mais sa bonhomie rassure. Malgré une moustache militaire, des sourcils touffus, un menton volontaire, les yeux bleus, au-dessous du large front, encadré d'une chevelure noire, étincellent avec une grâce presque juvénile. L'étranger grimpe allègrement dans sa voiture. Les photographes manœuvrent leurs appareils. Une Japonaise, qui presse un kodak dernière mode sur un antique «kimono», ne parvient pas à saisir la massive silhouette. Ses traits enfantins trahissent un vif dépit. De grosses larmes roulent dans ses petits yeux. Le géant la voit. Il arrête le cocher. Il se retourne, pose, sourit et repart.

William Howard Taft se peint tout entier dans ce geste.

Il commence par gagner difficilement sa vie

Il est né le 15 septembre 1857, à Cincinnati, dans l'Ohio, dans cet Etat qui partage aujourd'hui avec New-York le monopole des candidatures présidentielles. Aux noms de M. H. Harrison Hayes, Garfield et William Mac Kinley, l'histoire ajoutera probablement celui de Bill Taft. Son ancêtre, d'origine anglaise, se fixa à Merdon, dans le Massachussets, il y a deux siècles. Son père, un avocat apprécié, juge à Cincinnati, servit de secrétaire au général Grant, alors ministre de la justice; et occupa des postes diplomatiques en Autriche et en Russie. Malgré ces origines presque aristocratiques, Bill Taft, lorsqu'il quitta à vingt ans, en 1878, Yale College, où il laisse le souvenir d'un travailleur consciencieux et d'un sportsman redoutable, doit gagner péniblement sa vie. Il débute comme chroniqueur judiciaire du «Cincinnati Times», au traitement de cinq francs par jour. Il est vrai que Carnegie a commencé dans la vie avec un salaire de 1 fr. 10, et Rockefeller avec un traitement de 1 fr. 25. Bill Taft est mieux partagé. Il ne tarde pas à gagner 500 francs par mois; chiffre qu'il considère comme «un bon salaire pour un jeune journaliste». Ses fonctions de reporter le font entrer en relation avec le procureur de la République, Hamilton Country. Le magistrat est frappé de son intelligence, de son labeur, et de son honorabilité. Il le choisit comme substitut, «chief assistant».

Les fonctions du parquet échangent de former le jeune journaliste. Les qualités morales qu'il déploie, l'activité civique dont il fait preuve à Cincinnati désignent Bill Taft à l'attention du chef de son parti, M. Arthur, le nommé «collector of the revenue»; percepteur dans le premier district de l'Ohio. B. Harrison le désigne pour occuper le poste de «solicitor general», avocat général des Etats-Unis; et plus tard celui de juge des tournées, «circuit judge».

Il n'est pas, avec raison, d'école à laquelle l'opinion américaine attache plus de prix pour la formation de leurs futurs hommes d'Etat que celle des carrières judiciaires. Sur les neuf membres du cabinet actuel, six sont des juristes. Et quant au Président de la République, il est avant tout un magistrat chargé, en vertu de son serment, d'assurer et de contrôler l'exécution de la justice. Bien qu'il n'eût jamais été candidat à une fonction électorale, Bill Taft, par le seul fait qu'il gravissait rapidement

les degrés de la hiérarchie judiciaire, pouvait prétendre à des honneurs politiques. Ils vinrent d'eux-mêmes.

Sa nomination de gouverneur aux Philippines

Un après-midi de 1900, il était en train à Cincinnati, de dicter un arrêté, lorsqu'une dépêche de Mac Kinley l'appelle à White House. «Je veux vous envoyer aux Philippines, lui dit le Président. — Mais, répond Taft, j'ai toujours trouvé que nous n'avions pas besoin de ces îles, et que nous nous tirions fort bien d'affaire sans elles. — Moi aussi, riposte Mac Kinley. Mais peu importe ce qu'ont été vos convictions antérieures. Nous avons, maintenant, les Philippines, et il faut nous en occuper. Je vous demande d'être membre de la commission des Philippines, d'y aller, de travailler à organiser une administration civile, pour remplacer au fur et à mesure le gouverneur militaire». Le magistrat n'avait jusqu'ici que manié des dossiers et interrogé des prévenus. Il connaissait la loi et la jurisprudence. Il ignorait le premier mot de l'administration coloniale. Il ne savait rien du pays qu'il aurait à gouverner. Mais la mission est de celles qu'un homme sûr de lui, un patriote fier de son pays, ne refuse pas. Taft accepte et part.

En débarquant à Manille, il expose son programme: «Nous sommes ici pour rendre justice au peuple des Philippines, pour lui assurer le meilleur gouvernement possible et tel degré de liberté politique, compatible avec la stabilité du pouvoir et le respect de la loi, de l'ordre et de la propriété... Je ne demande pas, à ceux qui l'ont gravé dans leur cœur, d'oublier leur rêve d'indépendance. Tout ce que je vous demande, c'est de vous unir au gouvernement pour faire réussir ses efforts, avant de chercher à réaliser vos espérances d'affranchissement». Taft se met à l'ouvrage. Il s'y donne tout entier. Et bientôt, absorbé par cette œuvre impériale, dont il ignorait l'attrait et niait la nécessité, il refuse de l'abandonner, pour accepter ce poste de juge suprême, que sa vieille mère avait ardemment désiré. Il déploie dans ce proconsulat toutes ses qualités, si américaines, d'assimilation rapide, de réalisme instructif.

Il en révèle d'autres qu'on ne lui connaissait pas. Lorsque la suppression des ordres monastiques oblige cet unitaire rationaliste, ce magistrat yankee à entrer en négociations avec la plus ancienne et la plus subtile des diplomaties, celle du Vatican, Taft se transforme en habile ambassadeur. Il va jusqu'à Rome pour résoudre le conflit. Et grâce à un geste courtois et à des concessions pécuniaires, il obtint de Léon XIII l'approbation de la plus sévère des législations.

Son administration intelligente et intégrale lui valut la reconnaissance des indigènes. Elle se manifesta de la façon la plus touchante. Ils lui offrirent des nattes, qui figurent dans son cabinet de travail. Ils lui décernèrent le titre de «Sancto Taft». Le porteur, qui traînait à Manille sa voiture, ne put se résoudre à servir un autre maître. Et lorsque le gouverneur, après avoir refusé une seconde fois le poste de juge suprême, accepta d'aller continuer au ministère de la guerre son œuvre de réorganisation impériale, le boy acheta, avec ses économies, un billet pour San-Francisco. Moitié en travaillant, moitié en mendiant, il gagna, après de longs mois, Washington, et vint frapper à la porte de «Father Taft»; il ne l'a plus quitté.

Le secrétaire d'Etat, que le parti républicain vient de désigner comme candidat à la Présidence, bien qu'il ne fut ni député, ni sénateur; est le type du bon géant, écrit M. Jacques Bardoux dans le «Journal des Débats». Il sait être familier, tout en imposant le respect. Il a la jovialité de l'optimiste, sans en avoir ni les désillusions ni les exubérances. Il a l'âme intégrale, honnête et droite, que ses yeux bleus reflètent. «Il n'y a pas, s'écriait un jour Roosevelt, de type plus accompli et plus noble de serviteur de l'Etat que le gouverneur Taft». Et l'opinion américaine, complétant le jugement présidentiel, a donné au héros d'aujourd'hui ce gracieux surnom: «Little sunshine»; petit rayon de soleil.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME) 2303
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 22 Juin 1908.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur

France	Chèque Paris	100	99 95/100
France	Court et petits effets longs.	3	99 95/100
	2 mois) accept. françaises.	3	100 07/100
	3 mois) minimum 3000 fr.	3	100 15
Londres	Chèque	25/2	25 12
	Court et petits effets longs.	25/2	25 10
	2 mois) acceptat. anglaises	25/2	25 13/100
Allemand	3 mois) minimum L. 100	25/2	25 16
	Chèque Berlin, Francfort	5	133 41/100
	Court et petits effets longs.	5	133 41/100
Belgique	3 mois) acceptat. allemands	41/2	133 18/100
	3 mois) minimum M. 3000.	41/2	133 26/100
	Chèque Gènes, Milan, Turin	41/2	100 02/100
Italie	Court et petits effets longs.	5	100 02/100
	2 mois, 4 chiffres	5	100 17/100
	3 mois, 4 chiffres	5	100 30
Autriche	Chèque Bruxelles, Anvers	4	99 73/100
	2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	31/2	99 81/100
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	99 73/100
Hollande	Chèque et court	31/2	307 45
	2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	3	307 45
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	31/2	307 45
Suisse	Chèque et court	31/2	104 02/100
	Petits effets longs	6	104 02/100
	2 à 3 mois, 4 chiffres	6	104 07/100
New-York	Chèque	5	5 16/100
	Jusqu'à 4 mois	31/2	5 16/100
	Billets de banque français		99 95
	allemands		123 10
	russe		2 62/100
	autrichiens		207 45
	anglais		25 09
	italiens		100
	Souverains anglais		25 08
	Pièces de 20 mark		24 62

Enchères Publiques

Le Mercredi 24 Juin 1908, dès 10 h. du matin, il sera vendu à la Halle, 2 lits, des tables, cadres, commodes, casiers, cages, fournaies, de la vaisselle, des fourneaux, linge de lit et de table, etc., etc. La vente aura lieu au comptant. Le Greffier de Paix : G. HENRIOD. 10115-2



Enchères publiques

Chevaux et Voitures

le 25 JUIN, dès le matin

Pour cause de santé, M. Romain Vermet fera vendre à son domicile, rue Tissot 11, à Pontarlier : 4 chevaux de course, plusieurs breakes, à 4 et 6 places, Petits-ducs, voitures américaines, 1 grand break, vitre devant, à 10 places, traîneaux de 2, 4 et 6 places, avec fournaies, des colliers à l'anglaise et autres. Le tout en parfait état, ayant très peu servi. 10119-2

Gouvernante

On demande pour Bâle une gouvernante pour diriger un petit ménage de 2 personnes. Gage élevé, service facile. — S'ad. à M. Auguste Jaquet, notaire, Place Neuve 12. 10140-2

Récolte 1908
Demandez la
Confiture aux fraises
de Lenzbourg

Le meilleur et le plus sain déjeuner à cette époque de l'année.

Emballages recommandés pour familles :
seaux de 5 kilos
flacons de 500 grammes

Le seul fabricant : Fabrique de Conserve de Lenzbourg

Vente de bois par soumission

Commune de Muriaux

La Commune de Muriaux offre à vendre par soumission environ **215 m³ de bois pour billes** de première qualité. Cette coupe est située au Cerneux-Veuill, à proximité de la route cantonale et d'une exploitation facile. — Pour visiter, s'adresser à M. EMILE BILAT, garde, au Cerneux-Veuill. H-57-s 10130-2 Les soumissions sont à adresser jusqu'au 30 juin à la Mairie de Muriaux. ADMINISTRATION COMMUNALE.

Magasin

A vendre pour fin Octobre, l'agencement d'un magasin d'épicerie; suivant désir du preneur, le magasin serait à remettre. Plus 1 banc de menuisier, solide et en bon état. 10074-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Mobilier

A vendre de suite: 1 AMEUBLEMENT de SALON, grands rideaux, grandes glaces, fauteuils, canapés, lits, tables rondes et ovales, tables de nuit, commodes, grandes armoires, selles en cuir, potager, vieilles armes, etc., etc. — S'adresser Montbrillant 1. 10021-1

Coffre-fort

On demande à acheter d'occasion, un coffre-fort en bon état. — Adresser les offres sous K. T. R. 10039, au bureau de L'IMPARTIAL. 10039-2

VENTE D'UN IMMEUBLE

de Rapport et d'Agrément
à La Chaux-de-Fonds

Ensuite du décès de leur épouse et mère Madame Cuanillon-Cave, Messieurs Frédéric et Paul-Fritz Cuanillon feront vendre par voie d'enchères publiques le bel immeuble qu'ils possèdent au centre de la ville de La Chaux-de-Fonds, consistant en :
a) Une maison de construction récente pourvue de tout le confort moderne, avec grande cour de dégagements et en bon état d'entretien, portant le n° 19 de la rue Daniel-Jean-Richard, renfermant magasins et appartements.
b) Un magnifique jardin d'agrément au midi, avec pavillon de plaisance, construit en pierres et couvert en ardoises.
Le tout formant l'article 423 du Cadastre, d'une contenance de 827 mètres carrés. Le bâtiment est assuré contre l'incendie pour la somme de fr. 82,700.—, et le pavillon pour fr. 1.700.—.
Le rendement de la maison est susceptible d'augmentation.
La vente aura lieu à l'Hôtel Judiciaire de La Chaux-de-Fonds, salle du 3^{me} étage, le Mercredi 15 Juillet 1908, dès 2 heures de l'après-midi.
L'adjudication sera prononcée séance tenante si les offres sont jugées suffisantes. S'adresser pour visiter l'immeuble à M. Frédéric Cuanillon, dans la maison exposée en vente et pour les conditions au notaire Auguste Jaquet, Place Neuve n° 12, La Chaux-de-Fonds. H-11-229-C. 10066-5

M^{me} BLAVIGNAC
Sage-Femme de 1^{re} classe
Rue des Pâquis 3,
Genève
Maladies des femmes. Consultations tous les jours et par correspondance. PENSIONNAIRES. 18958-18

Quartier de la Prévoyance
A louer
de suite ou pour époque à convenir :
trois petits logements de 2 et 3 chambres, cuisine et dépendances, avec cour et jardin. — Eau et gaz installés. 9036-1 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

29 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

L'AMOUR TRIOMPHE!

PAR E.-A. BUTTI

Traduit de l'italien par M. LECUYER

La nuit était descendue; sur les eaux, la clarté du crépuscule se réduisait autour des deux bateaux à un cercle cendré: au delà, l'ombre avait enveloppé tous les objets dans un brouillard azuré, impénétrable. Le bateau avait disparu au milieu de ce brouillard.
Les deux jeunes gens s'étaient ainsi trouvés seuls, perdus dans cette immensité, très près l'un de l'autre, quoique séparés par un abîme. Ils ne se regardaient pas, ils ne parlaient pas, ils n'avaient pas cherché à se rejoindre, immobiles tous les deux dans leurs frêles embarcations. Mais une force mystérieuse les avait poussés doucement l'un vers l'autre, les avait insensiblement rapprochés, avait fait ensorte que l'abîme s'était fermé, et les deux fuseaux flottants s'attirèrent réciproquement, silencieux sur l'eau, arrivèrent à se toucher. Au léger choc des bateaux, ils s'étaient secoués en souriant, ils s'étaient regardés dans les yeux avec une expression infiniment aimable; et Flavie avait levé d'un geste lent sa main de dessus ses genoux, et avait pris les deux bords pour les empêcher de se séparer de nouveau.
Quelques minutes d'oubli suprême avaient passé au-dessus d'eux dans le crépuscule désert. — Existait-il une Humanité? Y avait-il d'autres êtres qu'eux sur la terre? N'é-

taient-ce pas des plagés inconnus et solitaires qui s'étendaient dans l'ombre au delà du cercle lumineux qui entourait les bateaux comme un cercle magique? Leurs vies ne suffisaient-elles pas pour animer tout ce qui avait été créé? — Certes, Aurélien avait eu pendant ce court laps de temps la ferme persuasion d'une solitude absolue autour d'eux; le sentiment net et définitif qu'ils se suffisaient à eux-mêmes. Et inconscient et résolu, éprouvant l'impérieux besoin de s'unir à cette autre créature survivante d'un monde inutile et détruit, de se confondre éperduement avec elle, il avait posé sa main sur cette douce main de femme, qui s'était relevée spontanément au contact de la sienne, comme pour s'offrir tout entière à son désir.
Oh! cette longue étreinte donnée avec un accord réciproque. Quelle révélation elle avait été plus tard pour le jeune homme, ingénu encore et sensible comme un adolescent!
En rentrant à la maison, après être passé chez donna Marthe, qu'il avait trouvée dormant d'un sommeil paisible, il avait couru dans sa chambre, s'y était enfermé à clef, il avait ouvert toutes grandes les portes du balcon pour donner libre cours à son exaltation contenue jusqu'alors par la pensée de sa grand-mère souffrante. Quelle nuit, que celle-là! Quelle nuit! et il ne croyait pas qu'il fût possible d'en passer une plus agitée et plus folle. Il avait ri, il avait pleuré, il avait parcouru un nombre incalculable de fois, sa vaste chambre en tout sens; il était resté des heures entières debout sur le balcon, écoutant le bruit de son cœur, qui dominait le frémissement de la campagne ténébreuse. Des accès d'enthousiasme indescriptibles, dans lesquels toute son âme s'était envolée vers le ciel, il était tombé subitement dans une prostration excessive, dans des mortels désespoirs, durant lesquels la terre ne lui paraissait pas assez profonde pour cacher sa misère. Il avait vu tour à tour les plus brillantes espérances se fondre en effrayantes

inquiétudes, ses craintes les plus déchirantes se transformer, par miracle, en d'enivrantes impatiences, en des attitudes de joie. Il s'était dit mille fois: « Il faut fuir, il ne faut plus que je l'approche, il ne faut plus que je la voie jamais, jamais. » Il s'était demandé mille fois: « Pourquoi ne vais-je pas frapper à sa porte, et l'appeler tout de suite à moi? » Et trois mots, trois seuls mots — un chant; un poème — n'avaient jamais cessé de lui revenir au sujet de ses craintes, de ses espérances, de ses projets de renoncer à elle et de ses projets de conquête: « Elle m'aime! Elle m'aime! »
Quel changement était donc survenu en lui pendant le court sommeil dans lequel il était tombé aux premières lueurs de l'aube avec le doux nom de Flavie encore imprimé sur les lèvres? Par quel procédé secret le grand feu qui s'était allumé cette nuit dans son âme s'était-il éteint aussi rapidement, et n'avait-il trouvé, en se réveillant, qu'un grand tas de cendre aride et froide? Ce matin-là, surpris par le soleil, qui avait pénétré jusqu'à son lit par la fenêtre ouverte, Aurélien n'avait eu qu'un souvenir confus des événements et des émotions de la soirée précédente. Le terrible accès d'asthme de sa grand-mère, qui l'avait tenu une longue heure en présence de la mort, à attendre le dernier râle; sa rencontre fortuite avec Flavie auprès de l'arsenal; les confidences spontanées qu'il avait faites; les paroles flatteuses de Flavie; la si éloquente étreinte de leurs mains dans la solitude du lac sombre; l'inquiétude qui l'avait poursuivi à l'approche de la maison en repensant subitement à sa grand-mère qu'il avait oubliée pendant tout ce temps; la surexcitation presque fébrile de joie qu'il avait saisie en la voyant calme et endormie; puis son agitation délirante dans sa chambre, ses élans alternatifs de tendresse et de révolte, la succession vertigineuse des résolutions et des découragements, les rêves magiques qu'il avait vécus les yeux ouverts devant la majesté du lac, tout cela,

à son réveil, lui était revenu confusément à la mémoire, après son premier étonnement de se trouver étendu sur son lit, encore tout habillé, et aussi fatigué qu'après une nuit orageuse de plaisir.
Un brusque mouvement de colère contre lui-même l'avait fait sauter à terre; l'avait poussé avec violence à fermer les volets, pour chasser cette lumière envahissante qui lui avait causé une sorte d'effroi mêlé de rage et d'irritation. Il devait être tard; le jardin, vu comme à travers une vitre légèrement ternie, languissait déjà sous une chaleur accablante; dans sa chambre toute grande ouverte au soleil depuis plusieurs heures, on étouffait. Après s'être plongé à plusieurs reprises la tête dans l'eau, il était allé immédiatement dans la loggia, et s'était trouvé sans le vouloir devant la porte de donna Marthe, il avait ouvert et il était entré.
La grand-mère, en un désordre fantastique, était assise devant son miroir, et Camille, debout derrière elle, était en train de peigner ses longues tresses argentées. Elles riaient toutes les deux si joyeusement dans la gaie splendeur de cette matinée d'été, que le jeune homme ne put conserver son air lugubre et sa figure s'éclaira d'un sourire étonné et affectueux.
Il s'était assis à côté de sa vieille grand-mère, et avait écouté pour la centième fois les plaisanteries qu'elle se plaisait à raconter dans ses moments de bonne humeur. Puis il avait donné le bras pour descendre dans la salle à manger, et il avait attendu patiemment l'heure du déjeuner, redoutant le moment où il se trouverait seul aux prises avec sa conscience. Le repas terminé, le s'élança dehors, sous les bois ombreux de la vallée; puis il grimpa, sous le soleil, la pente raide, jusqu'à ce que, fatigué, en nage, aveuglé par la lumière, il se fût laissé choir sur l'herbe à l'ombre des jeunes châtaigniers.
(A suivre.)

Commune de Neuchâtel
Vente de bois
Les mardi 23 et mercredi 24 Juin 1908, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants situés dans la forêt de la Joux, près Les Ponts et La Chaux-du-Milieu :
775 stères sapin.
12 stères hêtre.
1160 fagots.
27 tas de perches et tuteurs.
Rendez-vous le mardi, à 9 heures, à la Combe (village des Ponts) et le mercredi, à 9 1/2 heures, à la Grande Joux. H-4525-N 9685-1
Direction des Forêts et Domaines de la Commune.

PIANOS
de toutes marques sérieuses
fournis par 8426-22
O. Vermot-Droz
Pianiste-Accordeur
Chaux-de-Fonds
Représentant de la Fabrique
Hüni Succ. de J. Trost & Cie
A ZURICH
Instruments garantis. Facilités de paiements. Escompte au comptant. Téléphone 397. Se recommande.

Sciure
Belle sciure à 80 ct. le sac, rendu à domicile, rabais par 10 sacs.
Bois foyard, cartelages et rondins, à 56 et 44 fr. la toise.
S'adresser à M. Ed. Mathey, rue du Progrès 1A. 10014-2

2^{me} Feuille **L'IMPARTIAL** 2^{me} Feuille

Deux petits squelettes dans une malle depuis huit ans

Une découverte macabre a mis samedi en émoi la population d'Asnières, en France.

Dans une modeste chambre située au cinquième étage, rue de Colombes, 49, au fond d'une malle, deux squelettes d'enfants ont été découverts, et la mère coupable, arrêtée, a fait des aveux complets.

Depuis de longues années, à Asnières, où elle avait été placée chez plusieurs commerçants de la localité, une Bretonne, mère de deux enfants, âgés aujourd'hui de onze et douze ans, Rosalie-Vincente Guégan, née en 1873, à Belle-Isle, venait louer, il y a un mois, une chambre meublée au cinquième étage de l'immeuble.

Très laborieuse, bien que de temps en temps elle ne dédaignât pas de faire un peu la fête, la jeune femme avait toujours subvenu, malgré son maigre salaire, aux besoins de ses deux enfants.

Mais ses maigres ressources ne lui permirent pas, dans ces derniers temps, de faire face à toutes ses dépenses et elle ne put, la semaine précédente, payer la location de son modeste logis.

Elle devait, sur l'ordre du propriétaire, quitter la maison dimanche dernier, lorsqu'elle fit la connaissance d'un voisin, habitant sur le même palier, qui, pris de pitié, l'invita à venir partager la chambre qu'il occupait.

Découverte du crime

Ce dernier, nommé Keller, âgé de trente-trois ans, ouvrier boulanger, reçut donc Rosalie Guégan, qui apporta sa malle et ses quelques hardes chez lui. Ne pouvant prendre avec elle ses deux enfants, elle loua pour eux une petite chambre dans un hôtel.

Vendredi, vers midi, les enfants de Rosalie Guégan étant venus rue de Colombes pour déjeuner, M. Keller remarqua que leurs vêtements étaient souillés de poussière.

— Il faut changer les effets des bambins, dit-il à sa maîtresse. Laisse-moi, je m'en charge.

Et se disant, il se dirigea vers la malle, placée dans un coin de la chambre.

— Arrête! cria celle-ci, ne touche pas à cela. Je changerai les enfants demain.

Ces paroles jetèrent le trouble dans l'esprit du boulanger. Il ne répondit rien, mais après le départ de Rosalie, poussé par la curiosité, il ouvrit la fameuse malle.

Au milieu d'un amoncellement de vêtements fripés et de chemises sales, il découvrit deux paquets, enveloppés de journaux jaunis par le temps et portant la date du 1er juin 1900. Il les ouvrit et recula bientôt, épouvanté. Le premier paquet contenait un squelette d'enfant, au crâne duquel des cheveux blonds adhéraient encore. L'autre paquet contenait également un squelette.

M. Keller, n'en voulant pas voir davantage, courut en hâte au commissariat et fit part de sa lugubre découverte à M. Andrieu, commissaire de police.

Arrestation de la mère coupable

Une surveillance fut alors organisée autour de l'immeuble et, quelques instants plus tard, Rosalie Guégan était arrêtée et conduite devant M. Andrieu, qui procéda sur-le-champ à son interrogatoire. Après avoir déclaré son état civil, la mère coupable, pressée de questions, entra dans la voie des aveux.

— Je n'ai jamais été heureuse, dit-elle, en éclatant en sanglots, et ce qui m'arrive aujourd'hui est un peu de la faute de l'homme qui, après m'avoir séduite, n'a jamais voulu m'aider à élever mes enfants.

— J'en avais déjà deux, lorsqu'en 1900, j'accouchai d'un enfant mort-né. Comme j'étais en place et que j'avais réussi à dissimuler ma grossesse, afin de ne pas être renvoyée, j'enveloppai le petit corps dans des journaux et j'en fis un paquet, que je plaçai au fond de ma malle.

— Quelque temps après, j'entrai chez de nouveaux maîtres, lorsque, de nouveau, je devins mère. Cette fois, l'enfant était bien vivant et parfaitement constitué. Mais, toujours par crainte d'être chassée par mes patrons, j'étouffai la petite créature dans des couvertures, puis, comme le premier, je le dissimulai dans ma malle.

— J'espérais, de la sorte, cacher ma faute, et si j'ai lacé là les deux petits cadavres, c'est que j'étais convaincue que jamais personne ne les y viendrait chercher. La fatalité, encore une fois, m'a poursuivie. Je suis une grande coupable; faites de moi ce que vous voudrez.

En présence de ces aveux, le magistrat a fait diriger la mère criminelle sur le Dépôt.

Nouvelles étrangères

FRANCE

La nourrice fumait et chantait.

Maria Leboyadec avait quitté son village — là-bas, dans l'Ouest, aux environs de Ploërmel — avec le cœur un peu gros, près de 300 francs d'économies et l'espoir de trouver une place de nourrice.

Descendue chez un de ses paysans, elle se rendit samedi dans un grand magasin de Paris pour acheter les objets nécessaires à son nouvel état: bonnets, rubans, épingles d'or. Puis elle revint à pas lents, portant elle-même le paquet volumineux de ses emplettes, dont elle n'avait pas voulu se séparer.

Placé du Trocadéro, elle s'assit sur un banc, un peu lasse. Deux jeunes gens, séduits par ses yeux naïfs, prirent place à ses côtés, l'un à droite, l'autre à gauche. La confiante Bretonne prêta l'oreille à leurs doux propos. L'un d'eux subitement, se lève et débale avec le paquet. L'autre, n'écoulant que son dévouement, s'élança à sa poursuite. Au bout d'une heure, Maria, les yeux en pleurs, va conter sa mésaventure au commissariat de la Muette.

Au moment où elle terminait sa lamentable confession, la porte du commissariat s'ouvrit. Un spectacle effarant s'offrit aux assistants: entre deux agents, une nourrice, le bonnet en bataille et la cigarette aux lèvres, chantait un refrain de caserne, que reprenait d'une voix de fausset un jeune homme de fort regrettable allure. Le couple était parfaitement ivre.

— C'est lui! Mais c'est bien lui! s'écria Maria Leboyadec d'une voix étranglée en désignant la nourrice d'un doigt tremblant.

C'était son voleur, en effet, qui, après s'être copieusement saoulé avec son compagnon, avait trouvé joyeux de revêtir la défroque qu'il avait dérobée à la Bretonne.

Les deux camarades sont au Dépôt. Maria Leboyadec, pâle de joie, est rentrée en possession de ses rubans écarlates et de ses épingles d'or.

ALLEMAGNE

L'ascension du dirigeable «Zeppelin».

Le temps s'étant amélioré, l'ascension du ballon «Zeppelin», sur le lac de Constance, a eu lieu samedi soir à 5 heures. Il s'est élevé, aux applaudissements enthousiastes des curieux, à cent mètres au-dessus du lac. Puis, suivi de bateaux de sauvetage, il a pris sa course vers Constance, avec une vitesse de douze à quatorze mètres à la seconde.

Il a pu décrire quelques cercles de plusieurs kilomètres en se maintenant toujours à la même hauteur. Enfin, furent faits des exercices de direction dans le sens de la hauteur, avec un fonctionnement des plus satisfaisants. La stabilité du ballon était la même que dans le premier modèle construit par le comte, et vu ses proportions gigantesques, il y avait lieu d'admirer son élégance et la précision de sa construction dans tous les détails.

Il mesure 140 mètres de long sur 13,7, au lieu des 128 m. et 11,7 m. du «Zeppelin 3», qui fit si brillamment ses preuves l'année dernière. Ses larges proportions lui permettent d'enlever un poids mort de 3000 kg. au lieu de 1600. Les moteurs ont passé de 170 à 280 HP, tout en devenant plus légers (560 kg. au lieu de 720). Entre les deux nacelles, il y a place pour tout un appartement à l'usage de l'équipage. On y dort dans des hamacs, moins secoués que sur les flots. L'enveloppe est en aluminium, protégeant les ballons gonflés d'hydrogène. Un escalier intérieur permet d'atteindre le sommet.

L'aérostat est redescendu à 6 heures et demie. On n'a pas osé prolonger plus longtemps l'expérience, à cause d'une avarie du moteur.

La prochaine ascension aura lieu mardi prochain; mais le voyage de plusieurs heures ne sera fait que dans quelques semaines.

ITALIE

Grève générale et lock-out.

Les syndicalistes qui, depuis bientôt trois mois, sont à la tête du mouvement gréviste de la province de Parme, s'employaient à empêcher les ouvriers volontaires de venir faire la moisson. Les manifestes syndicalistes poussèrent à la violence. Les soldats ont été assaillis à coups de pierres et il ont dû charger la foule qui voulait s'opposer à l'arrivée de travailleurs volontaires.

Les ouvriers de la ville ayant résolu de proclamer la grève générale, les industriels ont décidé vendredi à une grosse majorité, de répondre à cette menace par le lock-out. Les autorités ont pris les mesures nécessaires pour assurer dans tous les cas le fonctionnement des services publics.

Les carabiniers et soldats ont dû prendre de vive force les locaux de la Chambre du travail de Parme et ont été accueillis par une

grêle de pierres. Les portes ont dû être enfoncées à coups de hache. Environ 50 syndicalistes ont été arrêtés. De nombreux documents ont été saisis. Un des plus fougueux agitateurs a disparu.

Dans les vieux quartiers de Parme, de toutes les fenêtres, les habitants faisaient pleuvoir des projectiles divers sur les agents de la force publique.

Dans la soirée de samedi, la ville a été plongée partiellement dans l'obscurité. Les autorités ont fait installer un phare électrique sur la tour St-Joseph pour découvrir les individus qui s'étaient postés sur les toits.

Tous les blessés de samedi sont des soldats et des carabiniers. L'un d'eux a eu le poumon perforé. Il est possible que des manifestants aient été blessés, mais ils ne sont pas fait connaître par crainte d'être arrêtés.

RUSSIE

Cousu tout vivant dans la peau d'un cheval.

Les journaux d'Odessa rendent compte d'une affaire qui s'est déroulée dans les environs de la petite ville de Nicolaïefka, à 60 kilomètres environ d'Odessa.

Un boucher juif, nommé Chaim, avait l'habitude de colporter de la viande kachef, c'est-à-dire provenant d'animaux abattus suivant les rites israélites.

Il y a quelques jours, en se rendant de Kurisovo à Pokrovsk, il tomba dans une embuscade que lui avaient tendue trois paysans. Ceux-ci le ligotèrent solidement, tuèrent le cheval qu'ils virent complètement et mirent le juif dans le ventre de l'animal, qu'ils recouvrirent avec de la forte ficelle, dont ils s'étaient munis à cet effet. Puis ils s'en allèrent.

Une heure plus tard, un passant, entendant des gémissements, s'approcha du cheval et délivra la victime de cet acte de sauvagerie.

Le malheureux est âgé de cinquante-cinq ans. L'émotion qu'il a éprouvée est telle que les médecins désespèrent de le sauver.

Correspondance Parisienne

Paris, 21 juin.

Les politiciens de toutes nuances ont été médiocrement satisfaits de la dernière séance de la Chambre des députés où on a causé du Maroc. Elle n'a pas donné ce qu'on attendait, sauf des altercations personnelles entre MM. Pichon et Jaurès, qui ont amusé les spectateurs. La situation reste celle-ci:

La France considère toujours comme provisoire son occupation militaire à Casablanca, et elle l'a montré à l'Europe en faisant replier ses troupes du côté de la ville, au fur et à mesure de la pacification de la province où l'on s'est battu. Quant à dire le moment où Casablanca sera évacué et remis à la police du colonel Muller, le ministère n'a voulu prendre aucun engagement; et ceci n'a pas satisfait toute une catégorie de députés appartenant à tous les partis.

En outre, le ministère a proclamé qu'il continue à garder l'expectative vis-à-vis des deux sultans en guerre, et que c'est à l'Europe et non à la France à reconnaître Moulay Hafid, si elle le juge à propos. Ce point de vue n'a pas été expressément combattu, mais les députés de l'expansion coloniale sont fâchés, parce qu'on n'a pas détruit ce Moulay quand on le pouvait.

Aussi la séance a été peu reluisante. Du reste, le cabinet va avoir à livrer au Sénat de plus sérieuses batailles.

L'attentat contre l'auberge du Refrain en Cour d'assises

Neuf Italiens sur le banc des accusés

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'affaire dite du Refrain, qui fit tant de bruit à la fin de l'année dernière, dans laquelle une vingtaine d'Italiens occupés aux travaux de l'usine hydro-électrique du Refrain, à Essert-d'Isles, sur le Doubs, mirent à sac l'auberge exploitée par M. Constant Bonnot et sa famille. Neuf Italiens ont comparu vendredi et samedi devant la cour d'assises du Jura siégeant à Delémont.

Cinq seulement — 1. Lucietti Andrea, né en 1875, de Peja (Bergame), mineur à Fornet; 2. Bianchi Beniamino, né en 1892, de Montano (Côme), maçon à Biaufond; 3. Cerutti Carlo, né en 1875, de Borgomanero (Novare), mineur à Fornet; 4. Cerutti Angelo, né en 1886, de Borgomanero, au Refrain; 5. Rondolino Giovanni, né en 1880, de Olcecelingo, polisseur sur métaux, au Refrain, — ont été arrêtés et incarcérés; les quatre autres: 1. Biglietti Lazzaro, né en 1879, de Coassoré

(Turin), manoeuvre; 2. Gritti Carlo, né en 1886, de Foulpiano, maçon; 3. Guernieri Beniamino, né en 1882, de Vallanova, mineur; 4. Gorda Pantaleone, né en 1882, de Castiglione, mineur, tous au Refrain, — sont en fuite et leur domicile n'est pas connu.

Les faits de la cause sont exposés comme suit par l'acte d'accusation:

Le plupart des Italiens réunis dans la salle d'auberge de l'hôtel du Refrain avaient bu; ils étaient très excités. Après s'être chicanés entre eux, ils s'en prirent à l'aubergiste, qui les invitait à se calmer. Ils n'attendaient d'ailleurs qu'une occasion de lui chercher querelle, car M. Constant Bonnot avait été prévenu qu'ils avaient proféré contre lui de graves menaces. Mais pour éviter ceux qui lui en voulaient, il avait jugé à propos de se retirer dans une pièce attenante à la salle de débit.

Vers onze heures du soir, Mme Bonnot et ses jeunes filles voulurent fermer l'établissement; les Italiens refusèrent de s'en aller, disant qu'ils resteraient tant qu'ils voudraient. Ils cherchaient évidemment chicane. Une des demoiselles Bonnot, ayant remarqué qu'un des ouvriers italiens chargeait son revolver sur la tablette de fenêtre, réussit à s'emparer de l'arme, qui lui fut toutefois reprise et rendue à son propriétaire. Ce dernier mit en joue Mlle Bonnot et tira sur elle à bout portant; le coup heureusement ne partit pas. Ce forcené saisit alors une bouteille et la lança à la tête de Lucie Bonnot, qui fut atteinte derrière l'oreille. Constant Bonnot, entendant sa femme et sa fille crier au secours, prit son fusil de chasse, entra dans la salle d'auberge et somma ces Italiens de sortir. Pour toute réponse les tapageurs s'armèrent de verres et de bouteilles et les lancèrent contre Bonnot, qui fut blessé aux mains et à la poitrine.

Craignant pour sa vie et celle des siens, l'aubergiste mit ses agresseurs en joue en les sommant de vider la place. Ils sortirent en effet, mais l'un d'eux jeta encore une bouteille à M. Bonnot, qui, alors, lâcha un coup de fusil contre le montant de la porte, dans le but d'effrayer ses antagonistes. Une fois dehors, les Italiens lapidèrent littéralement la maison; les vitres furent brisées à coups de pierres, M. Bonnot, espérant s'en débarrasser en les intimidant, tira un second coup de feu sans viser personne. Mais les projectiles continuaient à pleuvoir abondamment. La situation devenant critique, le tenancier monta au premier étage de sa maison et, d'une fenêtre, fit feu sur les forcenés, qui se dispersèrent enfin, deux d'entre eux ayant été atteints par quelques grains de plomb.

Les blessures des victimes

Le lendemain, le juge d'instruction, qui s'était rendu sur place, trouva encore les planchers de la cuisine, de la salle d'auberge et de la chambre y attenante, jonchés de débris de vitres, de bouteilles, de verres, de pierres de toutes dimensions. Il constata aussi que toutes les fenêtres de ces locaux étaient brisées. On remarquait en outre de nombreuses empreintes faites par les projectiles, pierres et autres, aux murs de la salle d'auberge et de la façade du bâtiment et l'on avait l'impression qu'une scène violente et sauvage venait de se passer.

M. Constant Bonnot avait aux deux mains différentes plaies contuses saignantes, produites avec des corps contondants et tranchants; il avait aussi des ecchymoses au bras droit et à la poitrine. Toutes ces blessures lui ont occasionné une incapacité de travail de quinze à vingt jours. Mlle Lucie Bonnot était aussi blessée légèrement dans la région de l'oreille gauche et portait de multiples égratignures aux deux mains.

Les accusés ne sont pas compromis; ils reconnaissent tout au plus avoir été à l'hôtel Bonnot le soir du crime. Trois d'entre eux ont été blessés par les coups de feu tirés par M. Bonnot. Des témoins établissent que plusieurs coups de revolver ont été tirés dans la direction de l'hôtel et que des menaces de mort ont été proférées contre M. Constant Bonnot.

Une balle de revolver a été trouvée dans la salle d'auberge; devant l'hôtel, on a également ramassé une douille de revolver et trois couteaux ouverts.

Les trois Italiens blessés par Bonnot alors qu'on assaillait son hôtel à coups de pierres et de revolver, sont les nommés Angelo et Charles Cerutti et Jean Rondolino. L'accusé Bianchi paraît avoir été un des principaux auteurs; l'un de ses camarades prétend que c'était le chef de la bande. Quant à Lucietti, il a été établi qu'il avait un couteau de table dans sa poche; c'est lui aussi qui aurait proféré des menaces de mort contre M. Bonnot. Les autres accusés, Gritti, Biglietti, Guerneri et Gorda contestent tous les faits mis à leur charge, bien qu'ils aient été dans la salle d'auberge le soir du sac et qu'en tout cas deux d'entre eux, Guerneri et Gorda, aient refusé de partir lorsque Mme Bonnot le leur demandait.

Les neuf accusés sont prévenus de tentative de meurtre, de mauvais traitements, de dommages causés à la propriété, de menaces à main armée, de menaces, de troubles au repos public et de dispute d'auberge. Ils ont un défenseur d'office en la personne de M^e Gobat, avocat à Delémont. Il n'y a pas de partie civile. Vendredi, on a entendu les témoins, au nombre d'une vingtaine, et les experts.

La convention de tentative de meurtre a été écartée par le jury et la Cour a condamné tous les coupables de 10 à 14 mois de réclusion et à la moitié des frais solidaires.

Chronique neuchâteloise

Fête des musiques militaires.

Les musiques militaires de Colombier, Le Locle et La Chaux-de-Fonds se sont rendues hier au chef-lieu, accompagnées de nombreux amis. La Musique militaire de Neuchâtel attendait ses invités à la gare, d'où un long cortège s'est rendu au port. L'« Helvétie » a embarqué près de 500 personnes pour une promenade sur le Haut-Lac.

Au retour les quatre musiques ont défilé en ville, avant de se rendre au Mail, et non sans s'être arrêtées devant le monument de la République, où une couronne a été déposée par les soins du Comité d'organisation de la fête pendant que les musiques exécutaient, devant une foule immense, l'« Hymne national ».

Citons les excellentes paroles prononcées par MM. Ch. Guinand, président du Comité d'organisation, H. Berthoud, conseiller communal, Verthier, au nom des « Armes-Réunies » de La Chaux-de-Fonds, Vuille, président du Comité central, et Aug. Lambert, ancien président de la « Musique militaire » de Neuchâtel.

L'après-midi, il y avait foule au Mail; on a chaleureusement applaudi nos musiciens qui ont exécuté de superbes morceaux.

La pluie a malheureusement mis trop rapidement un point final à cette charmante fête, qui laissera certainement une excellente impression à tous ses participants.

La votation du 5 juillet.

Les délégués des sections de l'Association patriotique radicale du canton de Neuchâtel, réunis dimanche après-midi à Corcelles, après avoir entendu des rapports des conseillers nationaux Pignet, sur le nouvel article constitutionnel concernant les arts et métiers, et Louis Martin, sur l'initiative contre l'absinthe, ont décidé: 1) d'appuyer le nouvel article 34 ter de la Constitution; 2) à l'unanimité moins une voix d'inviter les électeurs neuchâtelois à repousser l'initiative.

Les délégués du parti libéral cantonal, réunis dimanche après-midi, au nombre de 90, à Neuchâtel, après avoir entendu des rapports de M. Eugène et Paul Bonhôte, qui ont également recommandé l'adoption de l'article constitutionnel sur les arts et métiers et l'initiative contre l'absinthe, et après une longue discussion, ont décidé: 1) à une grande majorité d'appuyer le nouvel article 34 ter; par contre, par 44 voix contre 37 de ne pas prendre position comme parti vis-à-vis de l'initiative.

Eglise nationale.

Les électeurs des paroisses réformées de Boudry et de la Sagne sont convoqués pour les samedi et dimanche 11 et 12 juillet 1908 aux fins de se prononcer sur la réélection de pasteurs les citoyens Samuel Aellier et Eugène Hotz, arrivés au terme de leurs périodes sexennales fixées par la loi.

Presse.

La « Feuille d'Avis des Montagnes » de samedi nous est parvenue sous un format sensiblement agrandi, imprimée avec des caractères tout neufs; les titres eux-mêmes ont changé d'aspect. Notre confrère a fait entièrement peau neuve. C'est à peine si nous l'avons reconnu.

La Chaux-de-Fonds

Un sergent-major tombe d'un troisième étage et se tue.

Les sapeurs-pompiers de notre ville qui faisaient des exercices de sauvetage sur la maison de la rue de la Charrière 4, ont été témoins samedi soir, à 8 heures d'un bien pénible accident.

Le sergent-major Paul Steiner est tombé du troisième étage de l'immeuble et s'est fracturé le crâne; la mort a été instantanée.

Ce terrible accident a vivement impressionné l'état-major et le cadre du bataillon où la victime était fort estimée et aimée de tous. On appréciait son tempérament énergique qui l'avait fait désigner pour la direction de la section volante, toujours la plus exposée.

Téméraire, mais homme de sang-froid, il recevait les postes les plus dangereux.

Chef de la volante, c'est en cette qualité qu'il commandait samedi soir, non avant la

début de l'exercice, une descente au cordelet, qu'il voulut effectuer lui-même. Le cordelet, absolument sain, fut solidement attaché à l'escalier par trois sapeurs; Steiner s'en assure encore, prend ses dispositions pour descendre, lorsque par des circonstances non encore déterminées, le cordelet se rompit subitement, entraînant le malheureux dans le vide.

M. Steiner n'était âgé que de 32 ans et était père d'une fillette. Il travaillait en qualité de monteur de boîtes à l'atelier de MM. Favre et Perret.

Nous adressons au nom de la population entière à toute sa famille et particulièrement à sa veuve si cruellement éprouvée, nos plus sincères condoléances.

L'ensevelissement aura lieu demain à 9 heures. Seize sous-officiers accompagneront le char funèbre et toute une compagnie de sapeurs-pompiers en tenue prendra place au cortège.

* * *

Cet accident a eu comme conséquence la suppression du concert du dimanche matin au bois du Petit-Château. On comprend que la Fanfare de la Croix-Bleue, par un sentiment qui l'honore, ait résolu, après entente avec M. Paul Mosimann, président du Conseil communal, de supprimer l'audition qu'elle devait donner, le domicile de la famille éprouvée se trouvant tout à proximité du Bois du Petit-Château.

Les marchandises exposées en dévances.

Nous recevons les lignes suivantes commentant l'entre-filet que nous avons publié samedi sous ce titre, signalant un acte de concurrence déloyale, et pour la dénonciation duquel notre correspondant ainsi que plusieurs autres négociants nous adressent des félicitations.

« Cet acte de concurrence déloyale est réprimé par la loi du 27 avril 1904 dans son art. 3, la peine prévue est la prison civile jusqu'à huit jours ou l'amende jusqu'à 100 fr. La préfecture sera tout aise de connaître le nom du négociant malhonnête qui ne craint pas de jeter le discrédit sur ses collègues employant des moyens corrects dans l'exhibition de leurs articles. L'acheteur devait exiger immédiatement l'exécution du contrat puisqu'il se déclarait preneur au comptant du parapluie exposé en vente. Il a d'ailleurs trois mois pour porter plainte; il peut faire punir aussi par l'entremise de l'Association des Intérêts généraux du commerce le dit négociant pour l'empêcher, par une leçon durable et méritée, de continuer ses pratiques inqualifiables.

Je pense bien faire en attirant votre attention sur l'utilité superflue à démontrer, d'inviter votre correspondant à informer qui de droit du délit relevé afin de couper court à des procédés dont la récidive serait un défi à la population. Il semblerait presque que les condamnations déjà obtenues en d'autres cas analogues n'ont pas suffi; au reste, la Loi, malgré ses imperfections évidentes, si elle était appliquée rigoureusement, mettrait fin à un mode de faire honteux. Raison de plus à encourager la dénonciation de toutes les entraves apportées par des faiseurs à l'économiquement normal de produits utiles indispensables quels qu'ils soient. On ne sera jamais trop sévère pour des compères de cet acabit. »

Ch.-E. ROBERT.

Une belle journée.

La deuxième soirée organisée à l'occasion du tirage de la Tombola en faveur d'une caisse de chômage a remporté, hier soir, un plein succès.

Malgré l'entrée de cinquante centimes, la grande salle du Stand des Armes-Réunies était archi-comble; on cherchait vainement une place vacante.

Le programme, comprenant sept morceaux, a été enlevé à la satisfaction de tous. « La Fantaisie sur Faust », exécutée par la musique « L'Avenir », a été vigoureusement applaudie. Puis, dix gymnastes de l'« Abeille » ont enlevé avec brio le « Travail au Reck ». Ils ont fait passer plus d'un frisson dans la partie aimable de l'assistance et il est inutile de dire que ces virtuoses de la voltige ont recueilli des bravos bien mérités. Le travail au Reck, exécuté on ne peut mieux, par les mêmes gymnastes a été fort goûté des connaisseurs. La « Sablaise », jouée par « L'Avenir », a été bissée.

Mais les deux pièces de résistance, les deux « clous » de la soirée étaient sans contredit « La Paix chez soi », comédie en un acte, interprétée par deux des meilleurs acteurs de l'« Eglantine », et « Service à Blanchard », comédie en un acte, également jouée par l'« Eglantine ». On a pu admirer et apprécier la grâce, le naturel et le talent de Mlle Hélène Matthey, de M. Sandoz, ainsi que des trois autres acteurs-amateurs. Une triple salve d'applaudissements a souligné la fin de chaque comédie.

Puis, pour terminer la fête, la soirée familière s'organisa et se prolonge fort tard.

En somme la journée a été fructueuse pour la caisse de chômage; puisse-t-il en être ainsi tous les jours de cette semaine.

Contre l'absinthe.

Un partisan de l'initiative contre l'absinthe nous adresse ce petit article en réponse à celui paru dans notre numéro de dimanche sous la signature E. et défendant l'absinthe:

Au lieu de s'indigner sur les données statistiques peu flatteuses pour notre ville, Monsieur F. ferait mieux de se joindre à ceux qui travaillent pour modifier la situation dans un sens favorable. Rien ne sert de crier à l'abrutissement; des actes réfléchis sont préférables. Notre peuple l'a compris dans sa grande majorité. En maintenant l'Eglise nationale, il a manifesté son attachement à l'Evangile. Eh bien, ce dernier dit formellement: « Si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le! ». Cela veut dire qu'une chose mauvaise doit être détruite. L'absinthe, le pire des schnaps, est très mauvaise et par dessus le marché toujours parfaitement inutile. Il faut la détruire, parce qu'elle est pour plusieurs une cause de perdition. Ce faisant nous deviendrons plus libres, puisque nous aurons un oppresseur de moins et que nous ne payerons plus de dime à des gens auxquels nous ne devons rien du tout.

Un qui n'achète que ce qui lui est utile.

Les succès de la société de chant « La Concordia ».

Nous apprenons avec plaisir que la Société de chant « La Concordia » de notre ville a remporté au deuxième concours de l'Union des sociétés de chant allemands en Suisse romande, qui s'est tenu hier à Genève, la première couronne de laurier en division supérieure. 27 sociétés participaient à ce concours.

Nos sincères félicitations à cette vaillante société, qui, depuis 55 ans d'existence, a mis à son actif maints beaux succès en surmontant courageusement les difficultés, qui se sont présentées, ainsi qu'à son sympathique directeur, M. Robert Manns, qui vient de donner une si belle preuve de ses talents.

La Concordia rentrera ce soir par train de 9 h. 32 et sera reçue par ses membres passifs et la Musique des « Armes-Réunies ».

Les sociétés locales sont chaleureusement priées de prendre part à cette réception par délégations avec bannières. Rendez-vous à 9 heures au Casino.

Nos matières.

Nous sommes obligés de renvoyer à demain les quelques lignes consacrées au Globe-Cinéma, ainsi qu'une correspondance contre l'absinthe.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité quant à la teneur des communiqués.

Renseignements divers.

Voici la résolution adoptée à l'unanimité par les membres de l'Union chrétienne de jeunes gens qui étaient réunis vendredi soir en assemblée générale à Beau-Site. Ils considèrent l'absinthe un des ennemis les plus dangereux de la jeunesse.

Ils approuvent tous les efforts faits pour prohiber ce poison et engagent tous les électeurs soucieux de l'avenir de la Patrie à voter oui le 5 juillet prochain. Cette résolution a été acclamée à l'unanimité.

— Les malades du Sanatorium de Malvilliers, sont vraiment des enfants gâtés, ils ont eu le privilège d'avoir une audition dimanche après-midi, donnée par la Société de chant Grütli-Männerchor de Neuchâtel, pour les agréables moments, que cette société, leur a fait passer.

— Le Comité de la Croix-Bleue a reçu avec reconnaissance du Lien national la somme de sept francs, produit d'une collecte faite à l'issue d'une conférence de Monsieur le pasteur Emery.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse
22 JUIN

Prévision du temps pour demain
(Service spécial de l'Observatoire de Paris)
Temps un peu frais; ciel nuageux.

Carbonisé dans son appartement

GENEVE. — Au cours d'un incendie qui a éclaté ce matin à 4 heures, dans un immeuble de la rue de la Tour-de-Boël, à Genève, les pompiers découvrirent accroupi près de son lit, un cadavre carbonisé. C'était celui d'un des locataires de la maison. On suppose, qu'à moitié étouffé pendant son sommeil, le malheureux aura voulu se lever, mais qu'incapable de s'y reconnaître, au milieu de la fumée, il sera tombé évanoui, bientôt brûlé avec son misérable mobilier.

Tué en tombant d'un arbre

GENEVE. — Un accident mortel s'est produit hier soir dans une campagne de Genève. M. Barand, 45 ans, était monté sur un tilleul pour cueillir des fleurs. Ayant fait un faux-mouvement, il tomba d'une hauteur de quatre mètres cinquante et resta étendu dans

l'herbe. Des voisins le relevèrent et le transportèrent dans l'appartement qu'il occupait dans une maisonnette sise dans la même campagne.

Malgré les soins dont il fut entouré il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Le pronostiqueur Capré est mort

CHILLON. — On annonce la mort de l'intendant du château de Chillon, M. Jules Capré, très connu pour ses prévisions météorologiques. Il avait été traducteur au département militaire fédéral, puis rédacteur à la « Feuille d'Avis d'Aigle », membre du Grand Conseil vaudois jusqu'en 1894.

Les sociétés savantes et l'absinthe

MOUDON. — La Société vaudoise des sciences naturelles, réunie à Moudon, après avoir visité l'institut cantonal des sourds-muets, a constaté que la plupart des cas de surdit-mutité sont dus à l'alcoolisme du père ou de la mère et a voté à l'unanimité une résolution en faveur de l'initiative contre l'absinthe.

Village complètement brûlé

INNSPRUCK. — Dimanche un incendie provoqué par la tempête a complètement détruit le village de Zirl, 164 maisons sont réduites en cendres; la cure, l'église, la mairie, la poste sont détruites. On a retiré des décombres deux cadavres carbonisés. Dix-huit corps de pompiers étaient accourus pour apporter des secours, mais tout fut inutile. Il y a 1300 personnes sans abris.

Enfants mélomanes

LONDRES. — Hier à son lieu à Londres un concert monstre, auquel participaient 1400 enfants violonistes, filles et garçons des écoles du « London Country Council ». Il y a actuellement 390 mille enfants qui, en Angleterre apprennent le violon et le nombre augmente continuellement.

Le concert d'hier comprenait 850 premiers violons, 490 seconds violons, 34 autres instruments et 26 professeurs.

« Mon garçon, Gottfried, était délicat dès sa naissance et son développement physique et mental était très en retard. Nous avons essayé bien des préparations, mais en vain; cependant

l'Emulsion SCOTT

a produit des résultats magnifiques. Le garçon a non seulement acquis la vigueur physique, mais sa mémoire, qui était autrefois faible, a tellement fait de progrès, que, sous ce rapport, il est tout à fait pareil aux autres garçons du même âge. Nous devons cela à l'Emulsion SCOTT seule. »
Signé: Josef L. MELLIGER.
Baar (canton de Zug), le 19 juin 1907.

Dans un cas pareil de retard mental et physique, il ne faut aucun délai, et c'est la raison pour laquelle l'Emulsion SCOTT est sûre d'être inestimable. Elle convient au palais et à

l'Estomac

d'une façon égale pendant toute l'année. Elle guérit le mal par n'importe quel temps.

Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

Exigez toujours l'Emulsion avec cette marque « le Pêcheur » (marque du procédé Scott!)
MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin) envoient gratis échantillon contre 50 c. en timbres-poste.

Altitude 2000 m. Val d'Ilérens (Valais) Station Sion
Arolla Hôtel du Mont-Collon
9748-7 1166 L Anzevuy, prop.

VIN DE VIAL

QUINA
SUC de VIANDE
LACTO-
PHOSPHATE
de CHAUX

Aliment
Physiologique
complet
dont l'emploi est
INDISPENSABLE
aux
ANÉMIÉS
Convalescents
FEMMES
ENFANTS
et
Vieillards

VIAL FRÈRES, Ph^o LYON, 36, Place Bellecour
« ET DANS TOUTES les PHARMACIES de SUISSE »

Magasins de la BALANCE

Soldes de fin de saison

Occasions exceptionnelles dans tous nos Rayons

10048-2

PIANOS

de toutes marques sérieuses
fournis par 8426-22

O. Vermot-Droz
Pianiste-Accordeur
Chaux-de-Fonds
Représentant de la Fabrique
Hüni Succ. de J. Trost & Cie
A ZURICH

Instruments garantis. Facilités de paiements. Escompte au comptant. Téléphone 397. Se recommande.

Sciure

Belle sciure à 80 ct. le sac, rendu à domicile, rabais par 10 sacs.
Bois foyard, cartelages et rondins, à 50 et 44 fr. la toise.
S'adresser à M. Ed. Mathey, rue du Progrès 1A. 10014-2

Quel graveur

pourrait finir des petits centres, écussons et jarretières ? — S'adresser à M. L. Burgat, Rocher, Neuchâtel. 10184-3

Chaud lait de chèvre, matin et soir, de 6 à 7 heures. S'adresser chez M. P.-A. Montandon, rue Général-Dufour 4. 10183-3

Remonteur-Décoteur

très capable et connaissant bien la petite pièce ancre, est demandé pour dans la quinzième. — S'adresser Rode Watch Co, rue Jaquet-Droz 47. 9975-1

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir, ensemble ou séparément, dans maison moderne, rue Staway Mollondin 6 :
Un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 360 par an.
Ou deux grandes chambres indépendantes, pouvant servir d'atelier, bureau, etc. Fr. 300 par an.
Un atelier, grand, bien éclairé, eau, gaz, électricité, force. Fr. 300 par an.
Rue Jacob-Brandt, logements au 1er et 2^{me} étages, de 2 grandes chambres, cuisine, dépendances, jardin, buanderie, séchoir, balcon, à fr. 450 par an. Plus rez-de-chaussée à fr. 420 par an.
S'adresser à M. H. Danchaud, entrepreneur, rue du Commerce 123. 9594-6*

Machine à graver

A vendre une machine à graver et à guillocher automatique, dernier modèle de la maison Lienhard, Chaux-de-Fonds ; la dite machine n'a jamais servi. Vente pour renonciation de commerce. Plus, trois LAPIDAIRES pour doreur, deux meules et roue en fonte.
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 9982-1

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir :
Charrière 84, 2^{me} étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix annuel 450 fr. Logements remis à neuf. Eau et gaz installés. Part au jardin. Belle exposition au soleil. 7653-10*

Pour le 31 Octobre 1908 :

Collège 12, 2^{me} étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Loyer 45 fr. par mois. Force électrique. 7856

S'adresser au notaire A. BERSOT, rue Léopold-Robert 4.

Mandolines Lombardes, Florentines et Guitares, avec tous les accessoires. — B. Zanoni-Schwarz, Prof. de mandoline et guitare, rue du Temple-Allemand 13. 9024-24

A LOUER

pour de suite :

Puits 5, rez-de-chaussée Est, de 3 pièces. 9465-3

Premier Mars 10, premier étage de 2 pièces. 9486-6

Fritz Courvoisier 36-a, chambre mansarde, avec eau. 9487-6

Charrière 41, 1^{er} étage de 3 pièces, avec corridor et jardin. 9488-6

Fritz Courvoisier 36-a, 2^{me} étage vent, de 3 pièces, avec jardin. 9489-6

Fritz Courvoisier 36-a, 2^{me} étage bise, de 3 pièces, avec jardin. 9489-6

Numa Droz 13, sous-sol de 2 pièces. 9470-6

Hôtel-de-Ville 19, grande cave indépendante. 9471-6

Pour le 31 octobre 1908 :

Fritz-Courvoisier 36, 3^{me} étage Ouest de 3 pièces, avec corridor. 9472

S'adresser à l'Etude Jeanneret & Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9.



Je sais tout

Magazine encyclopédique illustré

Première année

Le volume mensuel paraissant le 15 de chaque mois, 1 fr. 10.

Je sais tout résume à lui seul TOUT ce qui se passe, tout ce qui se dit dans l'Univers.

On s'abonne à la

Librairie Courvoisier

Place du Marché

Envois au dehors. Envois au dehors



Belle pendule Neuchâteloise à vendre

S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10187-1

MOTEUR

A vendre 1 moteur à benzine de 12 chevaux à l'état de neuf. Occasion avantageuse. Prix très favorable. — Offres sous chiffres R. K. au bureau de l'IMPARTIAL. 10182-3

Demoiselle de Magasin

capable, très bonne vendeuse, est demandée dans grand magasin de la ville. **Bon gage.** — Offres sous chiffres A. B. 10216, au bureau de l'IMPARTIAL. 10316-3

Broches doublé et fantaisie, grand choix depuis 1 fr. 25, au Magasin de bijouterie O. Frésard, Vve J. Gagnebin, succ., maison Hôtel Central. 6202-85

UNION OUVRIÈRE Syndicats des Employés de Commerce et Bureau

Vendredi 26 Juin 1908

Assemblée générale extraordinaire à l'Hôtel-de-Ville

Salle du 1^{er} étage.

Ordre du jour important

Tous les employés, organisés ou non, sont priés d'y assister. 10217-3

Le Comité.

N.-B. — La présente tient lieu de convocation.

Fabrique de Bijouterie

E. BOLLE-LANDRY

10201-6

Paul Kramer, successeur

Place de l'Hôtel-de-Ville 5

Grand choix de bijouterie or 18 k contrôlé, tel que : BRACELETS, COLLIERS avec PENDANTIFS, BROCHES, BAGUES, BOUCLES, EPINGLES, SAUTOIRS, CHAINES pour hommes, genre nouveau.

ALLIANCES or 18 k., vert et rouge **ALLIANCES** ORFÈVRE argente, viel argent et étain

Réparation

Fabrication

Pignon. A louer un pignon de 2 chambres et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 81, au 1^{er} étage. 10063-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer de suite ou époque à convenir, un appartement moderne, au soleil, 3 pièces, corridor, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie, gaz installé. — S'adresser rue Numa Droz 98, au 3^{me} étage, à droite. 10080-2

Appartement. A louer pour le 31 Octobre 1908, rue du Premier-Mars 11a, un beau rez-de-chaussée de trois chambres, dont une à deux fenêtres et indépendante, cuisine et dépendances. Prix 500 fr. par an. — S'adr. au magasin de porcelaines, rue du Puits n° 1. 10071-5

A louer 2 chambres contiguës avec porte de communication ; conviendrait pour deux messieurs désirant chambre à coucher et chambre rangée. Eventuellement à louer séparément. — S'adresser rue Léopold-Robert 88, au magasin. 10069-2

Chambres. A louer deux chambres meublées ou non, indépendantes et au soleil, avec belle vue. — S'adresser à M. Droz-Vincent, près la poste. 10027-2

Chambre. A louer jolie chambre, au soleil, meublée ou non, à personne de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 1, au 3^{me} étage, à gauche. 10049-2

Chambre. A louer belle chambre bien meublée, absolument indépendante, située au centre de la ville ; moralité exigée. 10045-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pignon exposé au soleil, de 2 pièces, cuisine, corridor, au 2^{me} étage. Prix. 21 francs, eau comprise. — S'adr. rue de la Chapelle 5, au 2^{me} étage. 10043-2

De suite ou époque à convenir à louer à personnes d'ordre, un appartement au 1^{er} étage de 3 chambres au soleil, cuisine, dépendances, gaz, lessiverie, séchoir. S'adr. rue de la Cure 7, au rez-de-chaussée, à gauche. 6976-16*

Joli logement remis à neuf, 3 pièces et dépendances, à remettre à petit ménage soigneux. Convientrait pour séjour d'été. — S'adresser à Mmes Frütiger, Bonne-Fontaine 22. 9550-12

A louer pour le 31 octobre 1908, 2 logements de 3 chambres, cuisine, bout de corridor éclairé et dépendances, situés au 2^{me} et 3^{me} étage, rue Numa-Droz 47. — S'adresser rue Numa-Droz 51, au 1^{er} étage. 9243-6*

A louer Rue de la Côte 8, beau logement de 4 chambres, corridor et dépendances.
Rue Général-Dufour 8, petit logement de deux pièces et dépendances.
Rue du Pont 2, local bien éclairé, sec, comme atelier ou entrepôt.
S'adresser à M. Albert Schneider, rue Fritz-Courvoisier 3. 7225-15*

Appartement. A louer, pour le 31 octobre, un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances ; le tout en plein soleil. — S'adresser à M. Parietti, rue du Doubs 11. 10053-2*

Chambre. A louer de suite, à monsieur sérieux et de moralité, une chambre bien meublée. — S'adresser rue du Puits 25, au 2^{me} étage, à droite. 8030-2

Local. A louer, pour le 1^{er} août 1908, un local à l'usage de magasin. — S'adresser rue du Collège 8. 7916-18*

A louer rue Numa-Droz pour tout de suite quelques jolis appartements remis entièrement à neuf. Gérance L. Pécourt-Michaud, rue Numa-Droz 144. 9956-3*

Rez-de-chaussée. A louer, pour le 30 octobre 1908, à des personnes tranquilles et solvables, un rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances, eau, gaz et lessiverie. — S'adresser rue du Collège 8, au 2^{me} étage. 7917-18*

Appartement. A louer pour de suite ou époque à convenir, un bel appartement de 4 pièces, cuisine, dépendances. Prix modéré. 3490-46*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer, près de l'Ecole d'Horlogerie, une chambre indépendante, au rez-de-chaussée. — S'adresser rue du Temple-Allemand 27, au rez-de-chaussée, à droite. 1924-63*

Chambre. A louer une belle chambre, au soleil, bien meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Côte 5, au 1^{er} étage. 9947-3*

Chambre. A louer une chambre non meublée, située au soleil. — S'adresser rue Léopold Robert 32, au 4^{me} étage, à gauche. 9934-1

Logement. A louer pour le 31 octobre 1908, un beau logement de trois chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 8, au 2^{me} étage, à gauche. 9967-1

Chambre. A louer de suite, à proximité de la Poste et de la Gare, une jolie chambre meublée, indépendante et située au soleil, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 52, au 1^{er} étage. 9927-1

Chambre. A louer une chambre meublée à Monsieur travaillant dehors. — S'adresser chez M. Köhli, au Chalet. 9962-1

Chambre. A louer une chambre meublée, bien exposée au soleil et complètement indépendante. — S'adr. chez M. Luthy, rue du Pont 36, au 2^{me} étage à gauche. 9964-1

Chambre. A louer de suite, une chambre meublée, indépendante à monsieur travaillant dehors. — S'adresser chez Mme Veuve Hertig, rue de la Ronde n° 31. 9958-1

Logements. A louer aux Crétets, logements modernes de 3 et 4 pièces. — S'adr. rue du Grenier 37. 9951-4

A louer de suite ou pour époque à convenir, à l'usage de Bureau ou Comptoir, un LOCAL de deux pièces, situé au 1^{er} étage, rue Léopold-Robert 9. — S'adr. à l'Usine des Reques, r. du Grenier 18. H6682C 9950-1

Chambre. A louer une belle chambre meublée, exposée au soleil, à une personne solvable et de toute moralité. — S'adresser rue des Terreaux 4A, au 1^{er} étage, à droite. 9985-1

Jeune homme abstinente désire trouver chambre et pension. Vie de famille exigée. — Ecrire sous chiffres M. G. 10037, au bureau de l'IMPARTIAL. 10087-2

On demande, pour un jeune homme de 17 ans, pension et chambre chez personnes de moralité. Offres avec prix sous chiffres E. W. 9970, au bureau de l'IMPARTIAL. 9970-1

On demande à louer pour le 1^{er} septembre, dans le quartier des Crétets, une grande chambre non meublée, au soleil, si possible avec alcôve ou bout de corridor éclairé. — S'adresser à M. A. Lalive, prof., rue du Grenier 41 g. 10031-2

On demande à louer pour de suite un petit logement de 2 pièces, alcôve et cuisine. Autant que possible quartier des fabriques. — S'adresser rue Numa-Droz 144, au 2^{me} étage, à droite. 10042-2

On demande à louer de suite, un logement de 4 chambres, chambres de bonne et à bains, cuisine et dépendances, avec ou sans jardin. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 9986-1

On demande à acheter. La Grande moderne demande à acheter quelques centaines de bouteilles et chopines fédérales. 10056-2

Moteur. On demande à acheter un moteur électrique 1 HP, en bon état. 7154-22*
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter d'occasion, 1 malle solide et en bon état. — S'adresser chez M. Marchand, rue du Parc 69. 9988-1

On demande à acheter un/ bibliothèque en bon état. — Adr. les offres Case postale 5508. 9965-1

On demande à acheter une niche à chien. S'adresser rue Numa-Droz 2, au 3^{me} étage, à gauche. 9968-1

On achèterait d'occasion une bonne baignoire. — S'adr. rue du Parc 98, au 2^{me} étage, à gauche. 9952-1

On demande à acheter une balance avec poids. S'adresser rue Fritz-Courvoisier 36, au 1^{er} étage, à droite. 9978-1

A vendre une balance à chaînes avec poids, un lot de cartons d'étalblissage et autres. — S'adresser au magasin de fournitures d'horlogerie, rue Fritz Courvoisier 3. 10062-2

A vendre un beau vélo à l'état de neuf marque Rambler (fr. 140). S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10060-2

A vendre un magnifique coq Favorolles, de 1937, de parents primés. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10030-2

GRAND MAGASIN Sagne-Juillard
Léopold Robert 38
Choix complet. 3612 1
Pendules, Révelis, Coucous, garantis.

A vendre une bicyclette peu usagée, marque «Cosmos». Bas prix. S'adresser rue Numa-Droz 143, au 4^{me} étage. 10041-2

A vendre quelques lits et canapés. — S'adresser à M. Albert Dérans Hôtel Belle-Vue Jérusalem. 10078-2
A la même adresse, on demande à acheter du grillage usagé, pour poulailler.

A vendre un char léger à pont, tout neuf, à un cheval, mécanique à l'arrière. Prix très modéré. — S'adresser rue de la Ronde 25. 10065-2

12 Divans moquette, bien garnis, cédés de 90 à 115 fr. — Canapés divers. — Mobiliers de salons. — Fauteuils à très bas prix. 10040-2

Halle aux Meubles

Rue Fritz-Courvoisier 11.

Pour cas imprévu

à vendre un mobilier neuf, composé de 1 lit noyer à fronton, 2 places, avec sommier, matelas crin animal. — Duvet fin, 2 oreillers, 1 traversin. — 1 table de nuit noyer, dessus marbre. — 1 lavabo commode. — 6 chaises, sièges jonc. — 1 table à jeux. — 1 beau divan moquette. — En bloc. 10015-1

fr. 475.—

HALLE AUX MEUBLES

Rue Fritz-Courvoisier 11

DIABOLO. Librairie COURVOISIER

Stand des Armes-Réunies
GRANDE SALLE

SOIREEES

organisées à l'occasion du tirage de la n-6505-c 10200-1

Tombola en faveur d'une Caisse de chômage
du 20 au 28 Juin 1908

Lundi 22 juin 1908, à 8 1/2 heures du soir
avec le concours de la Musique La Lyre, de la Société de chant Le Grütli Männerchor et de M. F. Ernanz, de l'Œuvre.
ENTRÉE LIBRE

Mardi 23 juin 1908, à 8 1/2 heures du soir
avec le concours de l'Orphéon, de la Concordia, de l'Orchestre l'Odéon, de M. C. Barbier, pianiste et de 3 amateurs, MM. G. K., P. B. et A. S.

SALLE DU BAS:

Jeu de quilles automatique Roulette Petits chevaux
Exposition des Lots
ENTRÉE LIBRE n-6709-c 10200-1 ENTRÉE LIBRE

Enchères publiques
d'herbes sur pied
à Miéville-Sagne

le Samedi 27 juin 1908, à 2 1/2 h. du soir, pour le compte de Mme Elise Matile-Perrenoud.
Conditions habituelles.
La Chaux-de-Fonds, le 23 juin 1908.
Le Greffier de Paix : G. HENRIOUD.
10215-4

Dr H. Joliat
absent

Peseux

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, plusieurs logements de 4-3 et 2 chambres, cuisine et dépendances. Eau, gaz, électricité. Jardin. — S'adresser au notaire A. Wulthier, à Peseux.
n-4645-n 10179-3

A vendre 80 stères de bois sapin sec. — S'adresser à M. Louis Godat, Les Bois.
10193-3

Futaille. On demande à acheter des feuilletes de 100-150 litres après vin. On paiera bon prix. — S'adresser à M. Jules Froidevaux, rue Léopold-Robert 88.
n-6470-c 10199-3

Terminages. On entreprendrait par série des terminages petites ou grandes pièces, cylindre ou ancre; ou à défaut des démontages et remontages. — S'adresser sous chiffres C. O. 10186 au bureau de l'IMPARTIAL.
10186-3

Aux monteurs de boîtes argent

L'atelier de décoration, polissages et finissages de boîte argent, Paul Jenrichard, Loge 5 A, La Chaux-de-Fonds, entreprend la terminaison complète de boîtes argent.
10116-52

Vis. On entreprendrait quelques boîtes de vis, bon courant et soigné ainsi que des ébavages. — S'adresser rue des Granges 12, au rez-de-chaussée, à droite.
10174-3

Encadrements. Quel encadreur se chargerait de confectionner des cadres, baguettes fournies. — Adresser offres sous W. 9847, au bureau de l'IMPARTIAL.
9847-4

Charbon. A vendre une quantité de charbon à 1 fr. le sac. — S'adresser à la Boulangerie A. Spillmann, rue de la Charrière 13.
9932-1

Remontages. Bon horloger du canton de Soleure cherche, par semaine, 24 à 30 cartons remontages et achevages ancre 15 à 20 lignes, après durure. Conditions avantageuses.
9944-4
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bois. A vendre du bois de foyard et sapin; plusieurs toises, toutes de cartelages, le foyard, la toise fr. 56, le sapin fr. 52. — Antoine Gagnebin, rue Numa-Droz 111, au 4^e étage.
10028-2

Allemand. Dame ou demoiselle est demandée pour conversation allemande. — Offres sous M. N. 9653, au bureau de l'IMPARTIAL.

Banque de prêts sur gages
La „Sécurité Générale“
2, RUE du MARCHÉ 2.
Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles.
842-169
Prêts sur Titres et garanties.

Tailleuse. Une bonne ouvrière tailleuse cherche place pour dans la quinzaine. — S'adresser rue du Collège 52, au 1^{er} étage, à gauche.
10209-3

Tailleuse. Ouvrière, 19 ans, de toute moralité, habile et très capable, travaillant dans un des premiers ateliers de la ville, cherche place pour la fin du mois. — S'adresser rue du Parc 91, au 1^{er} étage, à droite.
9879-1

Jeune homme ayant terminé ses classes à l'École de commerce de Genève, cherche place dans bureau, comme volontaire, pour se perfectionner. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10187-3

Jeune fille de bonne instruction connaissant les deux langues. cherche place dans bureau ou magasin de la localité. — S'adresser rue de l'Industrie 22, au 2^{me} étage.
10173-3

Journalière se recommande pour des heures ou des journées. — S'adresser rue du Parc 3, au sous-sol.

Jeune fille. On désire placer une jeune fille, intelligente et honnête, dans un ménage, si possible chez des dames. Fort gage n'est pas exigé, mais bon traitement. — Offres sous chiffres S. A. P. 9904 au bureau de l'IMPARTIAL.
9904-1

Un employé n'ayant travaillé que dans les pièces soignées, recherche de l'occupation, soit achevages, terminages, repassages, ou remontages. Références à disposition. — S'adresser rue du Parc 16, au 2^{me} étage.
10191-3

Graveur-dessinateur étant malade, se recommande pour des dessins nouveaux, spécialité pour joailleries et autres. — S'adresser à M. H. Chabanel, rue du Parc 33.
10196-3

Jeune fille sachant cuire, cherche place pour le 15 Juillet ou époque à convenir. — S'adresser sous initiales B. Z. 10214, au bureau de l'IMPARTIAL.
10214-3

Dessinateur technicien, ancien élève de l'École de mécanique, cherche place, s'occuperait aussi du travail des étampes. — S'adresser sous chiffres P. B. 10067, au bureau de l'IMPARTIAL.
10067-2

Jeune fille cherche place dans un ménage. — S'adresser à la cure, rue de la Chapelle 5, à 1 heure après-midi.
10044-2

Jeune dame ayant travaillé à l'horlogerie, cherche occupation. — S'adresser sous initiales A. C. 10068 Poste restante.
10068-2

Finisseuse et Polisseuse de boîtes argent demande de l'ouvrage à domicile, genre soigné, si possible dans les petites pièces. — S'adresser à Madame Veuve Elisa Mathey-Junod, rue de la Paix 95.
9937-1

Peintre-Décalqueur cherche place de suite ou pour époque à convenir. — S'adresser à M. A. Zehnder, rue du Parc 90.
9961-1

Sommelière sérieuse et de toute moralité, cherche de suite ou pour époque à convenir, place dans hôtel ou bonne brasserie-restauration dans la localité ou environs. Certificats et photographie à disposition.
9974-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle de toute moralité, 22 ans, demande place dans une maison d'ordre pour aider au ménage et où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française; prétentions modestes. — S'adresser à M. Ch. Filleux, rue du Progrès 41, au pignon.
9993-1

Journalière se recommande pour des lessives ou nettoyages de parquets. — S'adresser chez M. Louis Perrin, rue du Collège 22.
9946-1

Guillocheur sur or et argent, demande place immédiatement, soit comme coup de main ou pour faire des heures. Pressant. — S'adr. à M. Ulysse Perret, Rocher 3, Neuchâtel.
9074-3*

Mécanicien. Bon mécanicien faiseur d'étampes cherche place. — Adresser les offres à M. J. Malbot, farblantier, à Neuchâtel.
9837-1

Père de famille de toute honnêteté, pouvant occuper poste de confiance, demande occupation de suite. — S'adresser à M. P. Gostell, rue Fritz-Courvoisier 5.
9845-1

Lingères. On cherche, à la Fourmi, rue du Premier-Mars 5, apprentie, assujettie, ouvrière lingères. Entrée de suite.
10220-3

On demande pour entrer de suite, dans un comptoir de la localité, une demoiselle pouvant faire l'entrée et la sortie du travail et sachant si possible écrire à la machine. — Adresser les offres sous R. M. 10218, au bureau de l'IMPARTIAL.
10218-3

Servante. Une fille de l'Allemagne, 18 ans, très recommandable, cherche place dans une bonne famille. Vie de famille demandée. — S'adresser chez Mme Zweifel, Passage de Gibraltar 2 b.
10202-2

Servanté. On demande un servante de toute moralité, propre et active. — S'adresser à Mme Veuve Clerc, vis-à-vis de la Poste.
10208-3

Jeune garçon. Dans une imprimerie de la Chaux-de-Fonds, on demande un jeune garçon d'au moins 14 ans, actif, intelligent et possédant le certificat d'études, pour être employé à l'expédition du journal et pour tous autres travaux qui lui seront confiés. Il serait rétribué de suite. — S'adresser au bureau du NATIONAL SUISSE, rue Jaquet Droz 30.
10157-2

Apprenti. On cherche un jeune homme de 15 à 16 ans comme apprenti ébéniste. — S'adresser rue du Premier Mars 15, au magasin.
10129-3

Jeune homme fort et robuste ayant déjà été employé comme homme de peine et commissionnaire, est demandé à l'atelier rue du Parc 48, au rez-de-chaussée.
10039-1

FILLE. On demande une bonne fille pour aider au ménage et servir au Café. — S'adresser à M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 22.
10085-1

Tailleuse. On demande en journées une bonne tailleuse faisant les raccommodages.
9919-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelière connaissant si possible la restauration, est demandée. — S'adresser au Café de l'Univers, à Cernier.
9881-1

Servante. Dans un ménage simple, on demande de suite une bonne servante. — S'adresser chez M. Louis Picard, rue de la Balance 17.
9894-1

Apprenti. On demande de suite un apprenti repasseuse en linges. — S'adresser rue Léopold-Robert 26 a, au 3^{me} étage.
9882-1

Servante. On demande, pour faire les travaux d'un petit ménage, une jeune fille aimant les enfants. Entrée au plus vite. — S'adresser chez M. Louis Leuba, rue David-Pierre-Bourquin 5.
9878-1

Jeune fille. On demande de suite, une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser à la fromagerie Gerber, à Toffen, ou rue Alexis-Marie-Piaget 69, au 1^{er} étage à gauche.
9878-1

Bonne d'enfants. On demande une jeune fille sérieuse comme bonne d'enfants.
9875-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une servante propre, active et de toute moralité.
9920-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pignon. A louer pour fin octobre, pignon de 2 chambres et cuisine, part au jardin. — S'adresser rue de la Charrière 29, au 2^{me} étage.
10154-8

Appartement. A louer, à une personne seule, un joli appartement d'une chambre avec veranda et cuisine, dans maison moderne. — S'adresser rue Jacob-Brandt 2, au 1^{er} étage.
10171-3

On offre la couche et la pension à une personne de toute moralité. — S'adresser rue des Granges 6, au 2^{me} étage.
10164-3

Chambres. A louer une belle grande chambre à 3 fenêtres, non meublée, plus une dite indépendante meublée, située au soleil, dans maison d'ordre.
10166-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer chambre meublée, avec pension si on le désire, à une demoiselle ou monsieur. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au rez-de-chaussée.
10207-3

Chambre. A louer près des Collèges et de l'École d'horlogerie, une chambre bien meublée, au soleil. — S'adresser chez Mme Vve Huguenin, rue du Progrès 20.
10208-3

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, au soleil, à une personne de moralité et solvable. — S'adresser rue de la Cure 7, au 1^{er} étage, à gauche.
10189-3

Chambre. A louer une belle chambre meublée, indépendante, à une ou deux personnes tranquilles. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 8, au 3^{me} étage, à gauche.
10178-3

Pour le 1^{er} août prochain, à louer, rue des Tourelles 15, bel appartement de 4 pièces, chambre de bains, chambre de bonne, etc. Prix modéré. — S'adresser même maison, au rez-de-chaussée.
10202-3

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, balcon, vue magnifique.
10194-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Cure 7, au 2^{me} étage, à droite.
10212-3

A louer pour tout de suite, pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances; fr. 27.75. — Pour fin juillet un logement de 2 ou 3 pièces, gaz, lessiverie, jardin. — S'adr. Côte 12, au 2^{me} étage.
10218-3

Logement. A louer un logement de 3 chambres, au soleil, cuisine et dépendances, gaz et électricité installés, jardin potager. Prix modique. — S'adresser à M. Ed. Eimann, rue du Ravin 7.
10221-3

A vendre un camion en bon état. Prix très avantageux. — S'adresser rue des Terreaux 7.
10211-8

Occasion. A vendre un accordéon à l'état de neuf, marque Amédée. Bas prix. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre 1 petit lit d'enfant, peu usagé. — S'adresser rue de la Paix 77, au 3^{me} étage, à gauche.
10158-2
A la même adresse on échangeerait un lit à 2 places contre un à 1 place.

On mouton automatique pour la frappe système Américain avec socle en pierre, ayant été très peu utilisé est à vendre faute d'emploi. — S'adresser atelier de mécanique Albert Goetz, rue Numa-Droz 154.
10165-3

A vendre d'occasion, un excellent piano. Facilités de paiement, si on le désire. — S'adresser par écrit, case postale 4590, Le Locle.
10103-2

A vendre des pupitres, une poussette à 4 roues (fr. 15), des potagers à bois et à gaz, des bouteilles fédérales. — S'adresser à M. S. Picard, rue de l'Industrie 22.
9782-2

A vendre faute d'emploi 2 camions, dont un presque neuf, 2 chars à pont à 1 cheval, 1 char à brancard, 1 tonneau à purin, en bois. — S'adresser charcuterie Kiefer, r. Léopold-Robert 56.
10108-2

A vendre joli petit chien noir, 10 mois, excellent pour la garde. Taxe 1908 payée. — S'adresser rue du Parc 22, au rez-de-chaussée, à gauche.
9479-18*

A vendre Chaises de Vienne, tables rondes en marbre, moulin à café avec roue pour hôtels et magasins, râpe à fromage, 1 machine à nettoyer les couteaux, 1 tire-bouchon mécanique, etc. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL.
9787-1

Vélo. A vendre un vélo usagé mais en bon état. Bas prix. — S'adresser à Mme Weiss, rue de la Ronde 9.
10190-3

Couronnes. A vendre plusieurs couronnes mortuaires blanches et neuves. Occasion. Prix très avantageux. — S'adresser chez M. H. Jung, rue des Moulins 5.
10223-3

A vendre un beau petit potager, barre jaune et tous ses accessoires. Bas prix. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 40, au 1^{er} étage, à gauche.
9981-1

A vendre deux beaux chars à brecettes, à ressorts, un char à pont (fr. 180). — S'adresser à M. Alfred Ries, maréchal, rue de la Charrière.
9938-1

MOTEUR
On demande à acheter un moteur de 3 à 4 chevaux, en bon état. — S'adr. à la Fabrique Pécaut frères, rue Numa-Droz 138 et 185.
9957-5*

On demande à acheter 1 lit de fer complet. S'adresser sous chiffres J. M. 10189 au bureau de l'IMPARTIAL.
10189-3

On demande à acheter d'occasion une grande poussette peu usagée et bien conservée. Adresser les offres sous chiffre A. F. 12 Bevaix.
10185-3

Egaré un jeune chien fox-terrier. — Le ramener contre récompense chez M. Schær, Versoix 3.
10224-3

Oublié. La personne qui a été vue prenant soin d'un carton oublié samedi soir dans le train arrivant du Valion à 6 h. 45, est priée de le remettre contre récompense, au Chef de Gare.
10222-3

Trouvé rue de la Serre, un Calibre. — S'adresser à l'atelier Brunschwyler, rue de la Serre 40.
10192-3

Perdu depuis la rue Fritz Courvoisier à la rue Jardinière, un bracelet gourmette, or. — La personne qui en a pris soin est priée de le rapporter contre très bonne récompense au bureau de l'IMPARTIAL.
10077-1

Perdu un pendant de boucle d'oreille, poire corail, monté sur or. — Le rapporter contre récompense chez M. Louis Amiguet, rue des Sorbiers 23, au 3^{me} étage.
10059-1

Chien noir, brun et roux, bouledogue, s'est rendu rue du Premier-Mars 13. — Le réclamer au 1^{er} étage.
10031-2

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance. Ps. 27, v. 1.
Monsieur Berthold Vermot-Bron et son fils René, Madame veuve Louise Bron et ses enfants, Madame veuve Grandjean et ses enfants, Mademoiselle Jeanne Bron, Monsieur et Madame Emile Leuthold-Bron et leurs enfants, à Peseux, Mesdemoiselles Antoinette et Henriette Bron, Monsieur et Madame Georges Perret-Bron et leur enfant, Madame veuve Emma Bron et ses enfants, Madame veuve Laure Vermot, Madame veuve Racine-Ebi, Monsieur Adam Aebi, ainsi que les familles Frey, Jacquier, Gentil et Bron ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Hélène VERMOT née Bron leur chère et regrettée épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui samedi, dans sa 38^{me} année, après une courte maladie.
n-8738-c
La Chaux-de-Fonds, le 20 Juin 1908.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 23 courant, à 1 heure après midi.
Domicile mortuaire, rue des Buissons 17.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.
10149-1

Les membres de la Société fédérale de gymnastique l'Abéille, sont priés d'assister mardi 23 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Hélène Vermot née Bron, épouse et parente de MM. Berthold Vermot, Emile Leuthold, Charles Leuthold et Georges Perret, leurs collègues.
10206-1 n-11243-c Le Comité.

Messieurs les membres des Sociétés suivantes: Solidarité, Fraternelle de Prévoyance, Gymnastique d'hommes et Abeille, sont priés d'assister, mardi 23 juin, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Madame Hélène Vermot née Bron, épouse et belle-sœur de MM. Berthold Vermot, Emile Leuthold et Georges Perret, leurs collègues.
n-8738-c 10150-1

Monsieur Albert Waschmann, ainsi que les familles Rozat, Muller, Ott, Hary, Amiet, Ulrich, Robert, Lang, Jundt, Esland et Simmen, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qui vient de les frapper en la personne de leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce cousine et parents
Madame CAROLINE WASHMANN née Muller

que Dieu a rappelée à Lui samedi, à 10^h heures du soir, dans sa 48^e année, après de longues souffrances.
La Chaux-de-Fonds, le 22 juin 1908.
L'incinération aura lieu à Zurich, mercredi 24 courant.

Domicile mortuaire, Rue Léopold-Robert 18 a.
On ne reçoit pas.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.
10168-2

Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle votre Seigneur viendra.
Math. 24, 49.
Que ta volonté soit faite.

Madame Lina Steiner-Huguenin et sa fille Ruth, Madame Veuve Louise Steiner et famille, Monsieur et Madame Charles Steiner-Jeanerret et leurs enfants, Monsieur et Madame Arthur Sécheyre-Steiner et leurs enfants, Monsieur et Madame Emile Steiner-Schelling et leurs enfants, Mademoiselle Elisa Huguenin, Monsieur et Madame Emile Huguenin-Wenger et leurs enfants, Monsieur et Madame Aristide Robert-Huguenin et leur enfant, Monsieur et Madame Joël Vuilleumier-Huguenin et leur enfant, Monsieur et Madame Ernest Huguenin-Gretillat et leur enfant, au Zambèze (Afrique), Monsieur et Madame Craus-Huguenin et famille, ainsi que les familles Steiner, Berger, Porret, Perregaux, Hertig, Imhoff, Moëri, Gasser, Huguenin, Vuilleumier, Borle et Chatelain, en Amérique, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu cousin et parent

Monsieur Paul-Albert STEINER-HUGUENIN que Dieu a rappelé à Lui, samedi à 8 h. du soir, dans sa 38^{me} année, à la suite d'un terrible accident.

La Chaux-de-Fonds, le 23 juin 1908.
L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mardi 23 courant, à 1 heure après-midi.
Domicile mortuaire, Montrillat 2.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. H. 6736 C. 10176-1

Bataillon de Sapeurs-Pompiers
[LA CHAUX-DE-FONDS]

Nous avons le pénible devoir d'aviser la population du décès de notre cher camarade
Monsieur Paul STEINER
Sergent-Major de la Cie II
mort en activité de service le 20 Juin, à 7 h. 50 du soir, à la suite d'un accident.
La Chaux-de-Fonds, 21 Juin 1908.
10170-1 L'Etat-Major.

Les membres honoraires, passifs et actifs de la Société des Porte-Lance, sont priés d'assister mardi 23 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul Steiner, leur regretté camarade et ami.
Rendez-vous au local, Industrie 11, à midi et demi, pour accompagner la bannière.
10159-1 Le Comité.

Les membres de la Société mutuelle LA BERNOISE (Argauer-Verein et La Bienfaisante) sont priés d'assister mardi 23 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul Steiner, leur regretté collègue.
10178-1 n-6736-c Le Comité.

Messieurs les membres des Sociétés suivantes:
Bataillon des Sapeurs-Pompiers, Gymnastique Ancienne Section, Philanthropique des Monteurs de boîtes or, la Bernoise, la Schaffhousoise, Mutuelle Helvétique, la Genevoise, la Prévoyante, le Progrès, Union Chorale, Helvétique et Cercle Montagnard, sont priés d'assister mardi 23 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur Paul-Albert Steiner-Huguenin, leur collègue et frère et beau-frère de MM. Charles Steiner, Arthur Sécheyre, Emile Steiner, Emile Huguenin, Aristide Robert, membres de ces Sociétés.
n-8737-c 10177-1

Tous les membres honoraires, actifs et passifs de la Société de gymnastique Ancienne Section sont priés d'assister mardi 23 juin à 1 heure après-midi au convoi funèbre de Monsieur Paul-Albert STEINER, leur regretté membre honoraire, frère et beau-frère de MM. Emile Steiner et Arthur Sécheyre, membres honoraires.
Rendez-vous au local à 12^h 1/2, pour accompagner la bannière.
10203-1 H-11244-C. Le Comité.

Les membres de la Société des Sapeurs-Pompiers du Bataillon sont informés du décès de leur cher et regretté camarade et ami Monsieur Paul STEINER, sergent-major, survenu à la suite d'un bien triste accident, et sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu le mardi 23 juin à 1 heure de l'après-midi
H-2223-C. 10205-3
Le Comité.

Madame veuve de Jules Pelletier et ses enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant la grande épreuve qu'ils viennent de traverser.
10198-1

Faire-part deuil Imprimerie Courvoisier

EN VUE D'AGRANDISSEMENTS

Bien des personnes regrettent d'avoir acheté à nos Magasins, aux prix réguliers, les mêmes articles qu'elles voient exposés actuellement et qui se vendent à des prix terriblement descendus. Ces personnes sont dans le vrai, car pendant 3 mois, à partir du **14 juin au 14 septembre**, en vue d'agrandissements importants, — nous ne nous ferons aucun scrupule de vendre **fr. 28**, les **complets** de fr. 35; ceux de fr. 32 pour **fr. 26**, ceux de fr. 30 que nous laissons à **fr. 24**.

Tandis que les prix des **pantalons** de fr. 8.50 descendent à **fr. 5.75**, ceux de fr. 12 ne se paieront pas davantage que **fr. 8.50**.

Les **vestons de toile** de fr. 6 ne se vendront pas plus de **fr. 4**; ceux de fr. 5.50 pour **fr. 3.50**.

Nous attirons votre attention sur le clou de l'**exposition des imperméables**, il s'agit de nouveautés — il y en a des séries importantes. — En voici les prix : ceux de fr. 35 tombent net à **fr. 28**, tandis que ceux de fr. 45, supérieurs, sont culbutés à **fr. 34**. Nos magnifiques modèles extra-chics de fr. 85, 75, 65 se paieront **fr. 75, 65, 49**.

Les **cache-poussière**, auto et pour le

chemin de fer, de fr. 25 et 18, avec plis creux, au dos, et plaque empiècement, cédés à **fr. 18, 14**; ceux de fr. 12 pour **fr. 9**; ceux de fr. 10 pour **fr. 8**.

Les **costumes d'enfants**, dont aucune autre maison ne possède un choix si important et si beau, s'enlèvent au prix de **fr. 4.50**, au lieu de fr. 8; **fr. 7.25**, au lieu de fr. 10.50; **fr. 9.50** au lieu de fr. 12.75; les plus chics et les plus fins, de fr. 20, pour **fr. 15.50**; fr. 28 pour **fr. 23**; fr. 45 pour **fr. 37**. Modèles spéciaux dentelles points de Venise pour enfants, pour **fr. 68** au lieu de fr. 95.

Les **vestons alpagas** à **fr. 9** au lieu de fr. 14; **fr. 12.50** au lieu de fr. 18; **fr. 20** au lieu de fr. 28.

Les **gilets fantaisie** de fr. 10 pour **fr. 6.50**; de fr. 14 pour **fr. 10**; de fr. 22 pour **fr. 15**. Les délicieux **gilets velours** fantaisie pour **fr. 14** au lieu de fr. 22; **fr. 11** au lieu de fr. 16.

Nous n'admettons pas les réclamations concernant les articles payés, avant, beaucoup plus chers.

Nos prix sont complètement descendus, pendant 3 mois, uniquement en vue des commerces que nous développeront. — C'est au

COMPTOIR FRANCO-BELGE

Rue Léopold-Robert 50 (bâtiment de la Banque Fédérale)

10121-2

Aux Élégants

Rue Léopold-Robert 12 (vis-à-vis de la Fleur de Lys)

☛ Ouvert le dimanche toute la journée, jusqu'à 7 heures du soir



SOCIÉTÉ GENEVOISE DES PRODUITS PERFECTA, VERSOIX (Genève)

Plus de sueurs, plus de fatigue, avec **LA CIRE PERFECTA** L'entretien des parquets devient un amusement
 DEPOSITAIRES : Société des Epiciers ; Société coopérative de consommation des syndicats ; M. Achille Erard et M. Pauchard, rue du Temple-Allemand ; Mme Pichonnaz-Jobin, place du Stand ; M. P.-A. Courvoisier, rue du Manège ; Perret-Savoie, Charrière ; Saucy-Glur, rue du Doubs ; Petitpierre & Cie, Place du Marché ; Vve Linder, Temple-Allemand 59. — Au LOCLE : Société de consommation ; Société coopérative de consommation du district du Locle ; Mme Béguin, rue de France ; Mme Dubois-Calame, Grande-Rue ; Magasin Petitpierre & Cie. Dépositaire exclusif pour le Dissolvant PERFECTA, Pharmacie Wagner, Place du Marché. J-1208-L 40160-1

MÉTROPOLE

Restauration à toute heure
Service par petites tables.

Tous les Vendredis soir :
TRIPES — TRIPES
Trois billards neufs. 5205-237

Hôtel Weisshorn Val d'Anniviers

Altitude 2000 m. A 6 h. de la station de Sierre. L'hôtel le plus près de la Bella-Tolla. Situation magnifique avec l'une des plus belles vues du Valais. Centre d'excursions des plus variées. Guides, porteurs, muets à la disposition des touristes. Vins renommés. Cuisine soignée. Cures de lait et de raisins. Prix de pension depuis 7 fr. Arrangements pour familles. Confort moderne. 5562-3 F. Mosoni, propr.

Marques de Fabrique

Chiffres et Alphabets
Façon mécanicien ; qualité supérieure garantie. 9497-100

L. LARAVOIRE, graveur, Genève

Encadrements
en tous genres. Prix modérés

Joseph LANFRANCHI
Rue Numa-Droz 49 10001-5

MARIAGE

Monsieur veuf, 35 ans, bonne situation et caractère agréable, désire faire la connaissance, en vue d'un prochain mariage, d'une demoiselle ou veuve chrétienne, aimant la vie de famille. — Adresser offres sous chiffres X-2135-C, Case postale 546, La Chaux-de-Fonds. Il ne sera répondu qu'aux offres signées ; lettres et photographies seront rendues. 9806-1

Epicerie

J'ai l'avantage d'informer mes connaissances et le public en général, que je viens de reprendre le magasin d'épicerie
Rue de la Serre 25

Par des marchandises de première qualité, j'espère mériter la confiance que je sollicite. Se recommande
Vve Paul STOCKBURGER-CUCHE.

Changement de domicile

J'annonce à ma clientèle et au public, que j'ai transféré mon domicile rue Numa Droz 2-a et me recommande pour tout ce qui concerne ma profession.

Jean JOHNER
TAPISSIER.
10106-2

VIEUX MÉTAUX

J'achète continuellement toute espèce de vieux métaux, tels que :

Cuivre, Sur demande je me rends à domicile.
Bronze, à domicile.
Etain, Se recommande,
Laiton, M. Meyer-Franck,
Zinc, Rue du Collège 19 et Place
Plomb, Dubois. 13854-14
Cadrans, Feret fonte

Essence de FRAMBOISE

Qualité extra

pour préparer à peu de frais, soi-même, un excellent sirop de framboise.
Essences de Grenadine, Capillaire, Cassis, Citron, Orange, etc. 9322-13

Pharmacie Monnier
4, Passage du Centre, 4

DOMAINE A REMETTRE

A remettre, pour le 30 avril 1909, un domaine situé aux abords de la ville de La Chaux-de-Fonds, traversé par la route cantonale, d'une contenance de 56 poses. — S'adresser à M. Jaquet, notaire, Place Neuve 12. 9828-2

Amphithéâtre du Collège primaire

Mardi 23 Juin, à 8 1/2 heures du soir

Conférence contradictoire Prohibition de l'Absinthe

en faveur de la

Orateurs : Dr H. MONNIER, Médecin.
A. LALIVE, Professeur. 10054-1

SANS CONCURRENCE !

Meubles en jonc p. jardin et véranda
en tous genres et toutes nuances

Vu le grand stock en magasin, meilleur marché que toute concurrence

Oscar GROH, Ronde 11

Corbeilles de voyage en 25 grandeurs, 1^{re} qualité. Prix excessivement bon marché. Se recommande. 7769-42

Cabinet Suédois 7147-11

de
Massage et Gymnastique Suédoise

HYDROTHERAPIE — SISMOTHERAPIE — SERVICE DE GARDE-MALADE

John ROBERT, Masseur
91, Rue de la Paix. — La Chaux-de-Fonds.

Téléphone 743. — Consultation gratuite le lundi de 10 à 12 h. — Reçoit de 1 à 3 h.

Carrelages de tous genres

Revêtements en faïence

pour cuisines, chambres à bains, boucheries, laiteries, etc. 7858-7

Bureau technique **SCHOECHLIN** D.-JeanRichard 13

Boulangerie Coopérative

Assemblée générale extraordinaire

Vendredi 26 juin, à 8 heures et demie du soir 10188-8

à l'Amphithéâtre du Collège Primaire

Invitation cordiale aux dames

KAOL

Nettole instantanément les objets en métal les plus sales et leur donne un brillant éblouissant. — Ne crasse pas. 19712-14

Exigez la marque de fabrique En flacons depuis 20 cent. Se trouve partout.

ENCRIERS fantaisie et dans tous les prix, **ENCRIERS**
PAPETERIE A. COURVOISIER

CAISSE D'EPARGNE DE NEUCHÂTEL

Par décision de la Direction, du 16 avril 1908, le montant maximum des livrets est porté à Fr. 5.000.— et la somme qui peut être versée dans une année sur le même livret est fixée à Fr. 2.000.
L'augmentation par la seule capitalisation des intérêts se trouve ainsi supprimée.
Taux d'intérêt : 4 %.

Ces nouvelles dispositions sont immédiatement applicables.
NEUCHÂTEL, Avril 1908.
H-9829-N 6733-2 LA DIRECTION.

Chantier PRÊTRE

Boulevard de la Gare

Bureaux en ville — Place Neuve 10

Coke de la Ruhr, Anthracite belge, Houille, Briquettes, Charbon de foyard, Charbon chimique et hygiénique pour le repassage, Tourbe ordinaire et malaxée 1^{re} qualité sera livrée à partir du 15 juillet. (Portage sur demande). Bois sec, façonné ou non.
Prix avantageux et prompt livraison à domicile

9829-2* Se recommande.

TAPISSIER

Le soussigné se recommande à sa bonne clientèle et au public pour tout ce qui concerne sa profession, soit remontages de lits, meubles, stores, canapés, divans, à domicile ou à l'atelier. Travail prompt et soigné. Prix modérés. 10079-5
A. Dérans, Hôtel Jérusalem.

LA CORPULENCE + (EMBOÛPOINT)

disparaît par une cure de **Corputina**, Plus de gros ventres, plus de fortes hanches, mais une taille svelte, élégante et gracieuse. Pas de médecine, pas de remède secret, mais un secours naturel nuisant point à la santé. Pas de diète et changement de la vie habituelle. Succès étonnant. — Prix du paquet fr. 2.50, port non compris. — Institut. Cosmét., de Dienemann, Bâle 11. 21795-18

A LOUER

dès le 30 avril 1909 ou plus tard, le second étage du n° 9, rue Léopold Robert, neuf chambres dont 3 très grandes, 1 balcon, grand corridor, cabinet de bain, avec l'appareil. — S'adresser à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 7432-12*

Groisage

J'informe les propriétaires et gérants que je me charge de groisages de trottoirs, cours et jardins. **Goudronnage**. Prix modérés. Travail propre et consciencieux.
Louis L'ÉPLATTENIER,
9888-23 rue du Collège 8 — Ronde 9.

Sage-femme diplômée
Mme C. Baud
Cité 1, Genève, Cité 1
Reçoit pensionnaires. Prix modérés. H-13522x 10182-1

ACCESSOIRES
PRODUITS
PLAQUES
PAPIERS
APPAREILS
pour la
PHOTOGRAPHIE
Pharmacie MONNIER
10155-20 4, Passage du Centre 4

Apprenti ébéniste

Un garçon de 15 à 17 ans, de parents honnêtes, pourrait entrer comme apprenti ébéniste sous de favorables conditions. Occasion de fréquenter l'École de dessin. — S'adresser chez M. R. Brüderrlin, menuisier-ébéniste, MUTTENZ (Bâle.) 10163-2

LOCAL

A louer local de 200 mètres carrés, bien éclairé, à l'usage de magasin ou atelier. — S'adresser rue Jaquet-Droz 45 au rez-de-chaussée. H 6457C 8929-15*

H 3594 c **A VENDRE** 9971-2*

COFFRE-FORT
peu usagé, très bon marché.
Voir au Dépôt de M) Henri Grandjean.

Boîtes or

On demande de suite une personne disposant d'une somme de 5000 fr, pour diriger une fabrication de montage de boîtes or ; spécialement pour tenir la partie commerciale et visiter la clientèle. Traitement fixe et part égale aux bénéfices. — S'adresser sous chiffres F. B. 10122, au bureau de L'IMPARTIAL. 10122-9

On demande à louer

pour tout de suite et si possible dans le quartier ouest, un GRAND LOCAL pour atelier et pouvant contenir 30 à 40 ouvriers. 110127-2
Faire offres au bureau de gérances LOUIS LEUBA, rue Jaquet-Droz 12.
A la même adresse, on cherche à acheter un moteur de 4-5 HP.

A vendre une belle petite jument avec son poulain. S'adresser rue du Grenier 22, au 1^{er} étage. 10000-0